

diant qui vient faire son éducation, le médecin qui vient se former, le curieux qui vient s'instruire. C'est une Savoisienne, cette séduisante et enfantine M^{me} de Lamballe qui brille à Trianon. C'est un Savoisien d'Annecy, ce savant aussi profond que modeste qui s'appelle Berthollet. Toutes les professions sont représentées dans cette brillante et nombreuse colonie, depuis le soldat ou l'officier aux régiments suisses, depuis cet écuyer de la princesse de Carignan qui protégea les débuts de Rousseau, jusqu'à ces chirurgiens, ces avocats, ces médecins qui sont venus chercher fortune à Paris.

(D'après Ch. DUFAYARD, *Le Club des Allobroges*.)

IV.

Le Club des Allobroges de Paris (1790).

La grande affaire pour Doppet est d'organiser une active propagande révolutionnaire en Savoie. Pour cela il veut recourir à l'une de ces institutions qui avaient, pour ainsi dire, passé dans les mœurs; il fonda un club. C'était là, à cette époque, le grand moyen d'action dont disposaient les chefs de la Révolution. Depuis que le fameux Club breton avait si bien réussi et était devenu une puissante machine de guerre, les sociétés analogues s'étaient multipliées.

« La fureur des clubs, dit un contemporain, a gagné toutes les classes, tous les âges et tous les sexes. »

Les patriotes suisses venaient de fonder à Paris le Club helvétique qui devait jouer un si grand rôle dans l'émancipation de leur pays. Doppet fit, à son image, une société qu'il appela le *Club de propagande des Alpes*. Tous les Savoisien de Paris devaient s'y réunir pour discuter sur les moyens à employer afin de porter la révolution en Savoie. Le nouveau club, qui se réunit d'abord chez le libraire Buisson, puis dans la salle des Jacobins, ne tenait pas ses séances d'une façon bien régulière et nous n'avons aucun document qui nous permette d'étudier avec précision son mode de fonctionnement. On n'y admettait que des Savoisien et des Suisses.

Doppet établit nettement le but de la société qu'il venait de fonder : organiser la propagande en Savoie, échanger une correspondance active avec les patriotes restés au pays, hâter le mouvement révolutionnaire et préparer la réunion de la Savoie à la France. Il est probable que le gouvernement piémontais adressa des remontrances au gouvernement français au sujet du club de propagande, car la nouvelle société dut bientôt changer son titre contre celui de *Club des patriotes étrangers*, puis de *Club des Allobroges*.

Le nom seul changeait; le but restait le même. La propa-

gande du Club des Allobroges en Savoie se fit surtout par les pamphlets, tels le « Premier cri de la Savoie vers la liberté », le « Tocsin de la Savoie », le « Réveil de la Savoie », etc. Ces pamphlets circulaient en Savoie, apportés par les mille agents insaisissables de la propagande révolutionnaire, par l'émigré qui rentre au pays et qui a su tromper l'œil vigilant du douanier, par le colporteur qui dissimule la brochure incendiaire sous les marchandises qu'il ne songe guère à vendre, etc.

(D'après Ch. DUFAYARD, *Le Club des Allobroges*.)

V.

Les élections à l'Assemblée nationale des Allobroges.

L'élection des députés à l'Assemblée nationale des Allobroges par les communes de la Savoie eut lieu le dimanche 14 octobre 1792. Cette élection fut précédée d'une véritable campagne électorale.

La société des « Amis de la liberté et de l'égalité », affiliée aux Jacobins de Paris, dans sa séance du 6 octobre, avait désigné des commissaires qui se rendirent dans les assemblées primaires pour expliquer le sens et la portée du vote que les citoyens nouveaux allaient émettre.

La Savoie devait-elle former un Etat indépendant ou devenir un canton suisse avec Genève pour capitale, ou un département français ? Telles étaient les graves questions auxquelles les électeurs avaient à répondre.

Les Jacobins de Chambéry n'avaient pas eu d'hésitation et dès le début avaient pris pour plate-forme électorale que la Savoie devait demander à être française. Le suffrage universel les écouta. Sur les 655 communes consultées, trois seulement, Le Biot, Pesey, Ontex, optèrent pour une république séparée ou indépendante. Trois autres, Lanslevillard, Bessans et Bonneval, restées sous l'occupation piémontaise, ne purent voter; enfin, deux, Musiège et La Saulce (aujourd'hui Brides-les-Bains) n'envoyèrent pas de mandataire.

Le citoyen Voiron, le premier, avait recommandé que la propagande se fit surtout en employant des raisons d'ordre économique. « Vous le savez, mes frères et amis, le peuple des villes et plus encore celui des campagnes ne cherche jamais dans les événements politiques qu'un intérêt personnel, immédiat, palpable ».

A ceux qui parlaient d'indépendance de la Savoie, il opposait les inconvénients et les dangers de l'administration des petits Etats, en particulier la difficulté d'une défense du territoire.

A ceux qui conseillaient la fusion avec les Etats helvétiques

ques, il les pria de considérer que, depuis la Révolution, les avantages d'être gouverné par le Sénat de Berne n'étaient pas comparables à ceux d'appartenir à une nation libre comme la France dont la richesse était immense. Combien plus efficace, en effet, était la solidarité qui lie les membres d'un grand Etat en cas de catastrophe frappant un point quelconque de son territoire. « Qui plus que les habitants de nos montagnes peuvent avoir besoin de recourir à la bienfaisance nationale ? Dans un pays rude, où la culture exige beaucoup de bras, le laboureur n'arrache qu'avec peine, aux flancs des rochers, les productions nécessaires à sa subsistance.... Quels seront ses besoins lorsque des gelées, des orages détruiront tout à coup ses travaux et ses espérances ? C'est alors qu'il trouvera dans une nation généreuse, qui possède tant de richesses territoriales et industrielles, des ressources toutes prêtes à soulager ses besoins. »

Puis, à l'adresse de la grande et petite bourgeoisie sans doute, il montrait en France l'accession facile à un nombre presque illimité de fonctions publiques.

Les arguments économiques de Voiron devaient être d'autant plus goûtés dans le peuple que l'arrivée des émigrés français, à la suite du comte d'Artois, avait provoqué une vente rapide des produits de la terre. Les années 1790-1791 et 1792 avaient été des années de plus-value, de hauts prix, dont les Français étaient l'unique cause. La France, aux yeux des cultivateurs savoyards, c'était non seulement la grande nation aux richesses inépuisables dont parlaient au village les émigrants, mais encore celle qui faisait vendre les récoltes un bon prix. Le Piémont, c'était le paysan dépouillé; la France, c'était le paysan enrichi.

Aussi, ce sur quoi ne cesse d'insister le citoyen Voiron, c'est sur l'exploitation dont la Savoie est l'objet de la part du Piémont. « La Savoie se trouve aujourd'hui dans un état affreux de déperissement, sans argent, sans commerce, sans moyen pour en établir; elle est comme ensevelie dans un néant politique. » Elle est tombée au rang de colonie piémontaise.

Puis, faisant une application curieuse de la théorie de la balance du commerce à la situation économique de la Savoie, il montre qu'aucune réserve de capitaux ne peut se créer dans ce pays parce que l'industrie n'y existe pour ainsi dire pas, que le commerce y est impossible à cause des barrières douanières qui l'isolent de la France, de la Suisse et du Piémont. Le pays est obligé de vivre de sa subsistance. Si les émigrants ne rapportaient pas leurs économies dans leurs villages, la Savoie, certaines années, payerait difficilement les impôts qui font aller à Turin le peu de numéraire existant. Au fond le sourd mécontentement contre les ducs ne venait pas seulement de ce que places et faveurs étaient réservées aux

seuls Piémontais, il venait surtout de ce que le pays avait la conscience qu'il ne remplissait pas ses destinées économiques.

Le citoyen Marin fils traduisait bien la secrète pensée de ses compatriotes lorsqu'il disait le 8 octobre 1792, au Club des Jacobins d'Annecy : « La nature a tout fait pour la Savoie, mais le despotisme s'est toujours efforcé à détruire l'ouvrage de la nature. Placée entre trois Etats puissants, elle paraissait devenir l'entrepôt d'un commerce immense, mais l'on a tari toutes les sources de l'industrie. Une seule ville, Genève, eut le courage de secouer le joug de ses tyrans; avec le territoire le plus borné, elle est parvenue au plus haut degré de prospérité dès que l'industrie et le commerce, compagnes inséparables de la liberté, lui ont fait sentir tout l'avantage de sa position. »

A ces arguments d'ordre économique, Voiron et Doppet avaient soin d'ajouter un argument politique. Ils faisaient ressortir très justement que les rois de Sardaigne délaissaient leur pays d'origine, s'éloignaient du berceau de leur race pour suivre d'autres destinées.

Historiquement, en effet, depuis qu'après le traité de Lausanne (1564), Emmanuel-Philibert eut transporté la capitale de son duché de Chambéry à Turin, la question se posa : la Savoie serait-elle française, puisque ses ducs renonçaient à se créer un royaume en France en réconstituant l'ancienne Bourgogne cisjurane ? Le traité de Lyon sous Henri IV (1601), les menées de Richelieu, l'impossibilité de défendre la Savoie contre les invasions françaises sous Louis XIII et Louis XIV, firent naître dans l'esprit des ducs « la pensée de négocier avantageusement » la cession de leurs possessions sur le versant occidental des Alpes contre un territoire en Italie.

Mais si la communauté de langue, la communauté de religion, beaucoup de similitude de mœurs et un long passé d'actives relations intellectuelles, faisaient que les Savoyards étaient, comme leurs fleuves, entraînés vers la France par une pente naturelle, leurs ducs n'oubliaient pas qu'ils avaient été longtemps maîtres du pays de Vaud et protecteurs autoritaires de Genève et ils hésitaient entre une cession de la Savoie à la France ou à la Suisse.

Les hommes nouveaux, en majorité sortis de la petite bourgeoisie des gens de robe, que la Savoie avait mis à la tête de ces « Sociétés populaires », eurent clairement l'intuition, et c'est là leur grande valeur historique, des destinées vraies de leur patrie. Ils surent démêler que l'annexion de la Savoie à la Suisse ne correspondait pas à un mouvement traditionnel bien sérieux ; qu'au contraire la réunion à la France était dans la logique des intérêts de leur pays, qu'elle était l'aboutissement d'une politique plus que séculaire chez les Français, la politique de Richelieu et des frontières natu-

relles. Ils entraînaient leurs compatriotes et surtout, mérite plus grand, imposèrent la réunion aux Français eux-mêmes.

En effet, aucun des ministres français des affaires étrangères n'osait se décider à cette réunion. Même après le vote des communes, Montesquiou conseillait de laisser la Savoie indépendante. Il fallut Valmy et les succès dans le nord pour décider la Convention.

C'est le 19 novembre 1792 que la Convention vote le décret par lequel elle déclare que la nation française accorde fraternité et secours à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté. C'est le 27 du même mois qu'elle réunit la Savoie à la France.

L'on comprend dès lors l'émotion qui s'empare des conventionnels d'une part, des membres de la commission provisoire des Allobroges d'autre part. Ces hommes vécurent un grand moment historique. Pour la France ce fut le point de départ de l'épopée révolutionnaire ; pour la Savoie ce fut l'achèvement de sa libération politique, économique et sociale.

(F. VERMALE et BLANCHOUZ, *Procès-verbaux de l'Assemblée nationale des Allobroges*.)

VI.

La conquête de la Savoie en 1792.

« La Savoie dut sa délivrance à violent amour de la cocarde française. Les émigrés, nombreux à Chambéry, insolents, querelleurs, avaient arraché la cocarde tricolore à un négociant. Les Savoyards, par représailles, attachèrent la cocarde royaliste à la queue des chiens. Ce fut le commencement de leur Révolution. Elle fut unanime, sans contradiction d'un seul homme. Le général français, Montesquiou, arrivait avec précaution; il avait envoyé, en entrant en Savoie, un corps pour tourner avant tout les redoutes qu'on lui opposait. Elles furent prises sans peine; il n'y avait personne; les Piémontais étaient partis.

Montesquiou, sans attendre son armée qui suivait lentement, partit au galop pour Chambéry. Tout seul, de sa personne, il conquiert le pays, entra triomphalement dans cette ville, parmi les cris d'un peuple ivre de joie. Les commissaires de la Convention, qui bientôt le rejoignirent, furent saisis d'étonnement, profondément émus, en découvrant une France inconnue, une vieille France naïve, qui, dans la langue de Henri IV, bégayait la Révolution. Rien de plus original et de plus touchant que de retrouver là, vivantes, jeunes comme d'hier, toutes nos vieilles histoires. On chante encore dans la vallée de Chamonix, comme chose nouvelle,

la complainte de M. de Biron, mort en 1602. Aimable peuple de saint François de Sales, peuple qui fit Rousseau (qui l'a fait, sinon les Charmettes ?), combien la France lui devait, à ce peuple ! Quelle joie ce fut, et pour l'un et pour l'autre, de se retrouver après tant de siècles ! et quelle fut leur ardente étreinte, aux deux frères réunis sous l'arbre de la liberté !

Du moment que cet excellent peuple apprit que ses libérateurs arrivaient, il n'y eut plus moyen de le retenir. Tout entier, il vint à la rencontre. Ce fut comme un soulèvement universel de la contrée; les hommes seuls partirent, mais les arbres et les pierres, toute la terre de Savoie eût voulu se mettre en chemin.

Une foule immense descendit de toutes les montagnes vers Chambéry, d'un élan spontané, d'un même transport de joie et de reconnaissance. Ces pauvres gens, cruellement étouffés par le Piémont, qui leur défendait tout à la fois l'industrie et le commerce, avaient depuis longtemps coutume d'aller chercher leur vie en France. Et cette fois c'était la France qui venait les voir, s'asseoir à leur foyer; elle venait à eux, les mains pleines des dons de Dieu, les apportant tous en un seul, le trésor de la liberté. Sauvés par elle du Pharaon barbare, ils entonnèrent, comme Israël, un cantique de délivrance ; soixante mille Savoyards à la fois, d'accord avec l'armée française, chantèrent la *Marseillaise* dans une inexprimable dévotion. Et quand ces pauvres gens arrivèrent au passage : *Liberté chérie !* il se fit un grand bruit, comme d'une avalanche; une avalanche d'hommes par devant les Alpes ! Touchant spectacle ! tout ce peuple était tombé à genoux; il achevait ainsi le cantique, et la terre était inondée de pleurs. »

(MICHELET, *Histoire de la Révolution française*.)

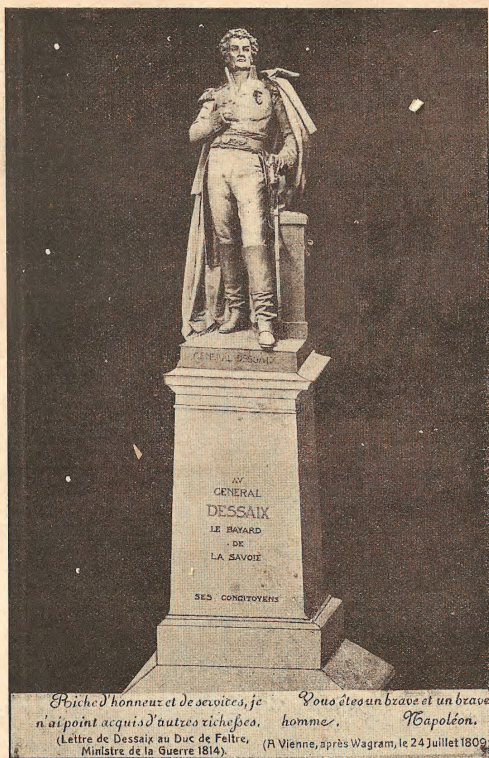
Promenades historiques

Visiter le château des Marches, près Chambéry, où séjourna le général Montesquiou.

Voir à Chambéry : L'hôtel de Bellegarde (rue Croix-d'Or), où séjournèrent les envoyés en mission de la Convention, et, plus tard, Napoléon et le pape Pie VII.

8^{me} LEÇON

LA SAVOIE DE 1793 A 1815



Riches d'honneur et de services, je n'ai point acquis d'autres richesses. *Vous êtes un brave et un brave homme.* *Napoléon.*
(Lettre de Dessaix au Duc de Feltre, Ministre de la Guerre 1814). (R Vienne, après Wagram, le 24 Juillet 1809)

DESSAIX (Joseph-Marie), ancien gouverneur de Berlin.

Né à Thonon en 1764, était médecin et habitait Paris lorsque la Révolution éclata. Il s'engagea dans la garde nationale parisienne en 1789 ; puis, en 1792, il entra dans la légion des Allobroges avec lesquels il conquiert ses grades jusqu'à celui de général de brigade. Il se distingua surtout à l'armée d'Italie. Après le 18 brumaire, il commanda en Hollande et en Allemagne. Après Wagram, il devint général de division et comte de l'Empire (1809). Blessé à la Moskowa, il fut nommé gouverneur de Berlin. En 1814 et 1815, il s'illustra par sa défense de la Savoie contre les Autrichiens et mérita le surnom de *Bayard de Savoie*.

1. Les Conventionnels en mission. — La première République envoya des Conventionnels en mission dans la Savoie pour y assurer l'application des lois républicaines. Les premiers envoyés furent : Hérault de Séchelles, ami de Danton, et Philibert Simon, originaire de Rumilly, député du Haut-Rhin.

Pendant la période de la Terreur, le représentant Albitte et son collègue Gaston surent montrer une grande énergie pour assurer le ravitaillement de l'armée des Alpes qui ne fut jamais mieux nourrie que pendant cette période de l'an II. Albitte épura les administrations. Les citoyens élus, suspects de tiédeur ou de sympathie pour les amis des Girondins, furent privés de leurs fonctions. Albitte appliqua en Savoie le fameux décret de la Convention ordonnant la destruction des édifices religieux. Les mesures qu'il prit à cet égard le rendirent très impopulaire parmi les catholiques.

2. L'organisation administrative. — Dans le département du Mont-Blanc, les anciennes provinces savoisiennes devinrent des *districts*, administrés comme le département lui-même par des corps élus : conseil général et directoire. Les districts furent divisés en cantons. Les administrateurs nouveaux appartenaient presque tous à la bourgeoisie. Ils surent montrer beaucoup d'activité et de calme au milieu des difficultés considérables qu'ils eurent à surmonter, surtout à propos du logement et de la nourriture des troupes.

Les *comités de surveillance* rendirent de grands services en Savoie parce qu'ils s'occupèrent de faire la chasse aux déserteurs des armées, d'assurer l'application de la loi du « maximum » qui fixait le prix des denrées, et l'emploi des assignats comme monnaie.

Les *sociétés de Jacobins* veillaient à travers le département à la célébration des fêtes civiques qui avaient lieu aux anniversaires des grandes journées de la Révolution. En cor-

respondance avec le Club des Jacobins de Paris, ces sociétés entretenirent la foi patriotique.

Sociétés de Jacobins et comités de surveillance ne se livrèrent d'ailleurs à aucun excès. Sous la Terreur, la guillotine ne fonctionna nulle part dans le département du Mont-Blanc.

3. Vente des biens nationaux. — La noblesse de Savoie émigra plutôt que de se soumettre à la Constitution. Biens du clergé et biens des émigrés furent vendus en Savoie, comme en France, sous le nom de biens nationaux. Ces domaines furent acquis par des bourgeois et surtout par une bande noire de fournisseurs aux armées. Les paysans se désintéressèrent de ces ventes parce que les domaines vendus ne furent pas morcelés en petites parcelles, ce qui eût permis aux plus pauvres d'en acheter.

D'ailleurs les paysans ne tardèrent pas à trouver que les levées de conscrits étaient trop fréquentes. Dans les hautes vallées la loi sur la première levée de troupes fut appliquée avec beaucoup de difficulté. Les déserteurs furent nombreux. D'autre part, les cultivateurs résistaient aux réquisitions militaires parce que l'intendance ne les payait pas en argent. Ils n'acceptaient que contraints et forcés les paiements en assignats.

En outre, les gens des hautes vallées assuraient des refuges sûrs aux prêtres réfractaires qui n'avaient pas voulu accepter la Constitution civile du clergé. Quelques émeutes même furent provoquées par des arrestations de prêtres réfractaires.

Aussi, dès que le gouvernement révolutionnaire s'affaiblit avec le Directoire, le culte catholique se rétablit dans les communes et les nobles émigrés rentrèrent en Savoie.

4. L'armée des Alpes et d'Italie. — La Savoie, réunie à la France, devint aussitôt un camp retranché. Pour la protéger contre les nombreuses tentatives de retour offensif des armées du roi de Sardaigne, allié aux Autrichiens, la Convention constitua l'armée des Alpes, dont elle confia le commande-

ment au général Kellermann, le vainqueur de Valmy. En 1793, des combats importants eurent lieu en Maurienne et en Tarentaise. Finalement, le Mont-Cenis et le Petit-Saint-Bernard furent occupés par les Français.

L'armée des Alpes, dont les deux grands quartiers généraux étaient Chambéry et Grenoble, compta jusqu'à 40.000 hommes de troupes.

Cette armée eut particulièrement à souffrir de la guerre en montagne. La rareté des moyens de communications rendait en outre son ravitaillement en vivres difficile. Après le 9 thermidor et la chute de Robespierre, l'armée des Alpes connut une misère effroyable. Les soldats, mal nourris, désertaient en masse.

Cependant le Directoire décidait de porter la guerre en Italie. L'armée des Alpes fut dédoublée et une partie de ses effectifs constitua l'armée d'Italie. Bonaparte conduisit ses soldats, qui étaient dans le dénûment le plus extrême, en Italie, en 1796. Victor-Amédée, vaincu, dut signer le traité de Cherasco, par lequel il renonçait officiellement à ses droits sur le duché de Savoie. Deux ans plus tard, il dut abandonner le Piémont et se retirer dans l'île de Sardaigne.

5. Annexion de Genève à la France. — Genève, qui avait résisté pendant plusieurs siècles aux ducs de Savoie, fut occupée par les armées françaises en 1798. Elle devint alors le chef-lieu d'un nouveau département, celui du *Léman*, qui fut composé de districts enlevés aux départements du Mont-Blanc et de l'Ain. Le Léman comprit les districts de Gex, Thonon, Bonneville et Carouge. Annecy et son district continuèrent à faire partie du département du Mont-Blanc.

6. Les soldats savoyards. — Pendant les guerres de la République, la Savoie avait fourni des bataillons de volontaires qui s'étaient distingués aux sièges de Lyon et de Toulon, puis aux armées des Pyrénées-Orientales et d'Italie.

Sous l'Empire, les Savoyards, en très grand nombre, arrivèrent officiers et quelques-uns, comme Dupas d'Evian, Cu-

rial de Saint-Pierre-d'Albigny, Songeon et Decoux d'Annecy, les frères Forestier d'Aix-les-Bains, Pacthod de Bonneville, furent nommés généraux et grands dignitaires de l'Empire. Le général Dessaix, originaire de Thonon, devint gouverneur de Berlin. Le grand chimiste Berthollet, né à Talloires, qui avait accompagné Bonaparte en Egypte, fut nommé sénateur, comte de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut.

Mais l'Empire, avec ses incessantes levées de conscrits, ne fut pas populaire en Savoie. Pourtant Napoléon fit régner dans l'ancien duché un grand ordre dans l'administration. Il entreprit d'importants travaux publics, parmi lesquels la construction de la route du Mont-Cenis.

7. 1814. — Lorsqu'après la bataille de Leipzig, Napoléon vaincu dut repasser le Rhin, la Savoie, comme le reste de la France, eut à subir l'invasion des *Alliés*.

Une armée autrichienne pénétra dans le département du Mont-Blanc par Genève et Rumilly et marcha sur Chambéry. Napoléon confia alors la défense de la Savoie et du Dauphiné à Marchand et Dessaix, deux de ses anciens généraux dont la réputation militaire inspirait aux populations la plus grande confiance. Marchand et Dessaix battirent les Autrichiens à Alby, les chassèrent d'Annecy, puis les poursuivirent jusqu'à Genève. Malheureusement la trahison du maréchal Augereau, qui ne vint pas de Lyon renforcer les troupes de Dessaix, força l'armée de la Savoie à céder devant le nombre et à se retirer dans la vallée de l'Isère.

8. Partage de la Savoie. — Le traité de Paris (30 mai 1814) mit fin aux hostilités. Le comte d'Artois, frère de Louis XVI et gendre de Victor-Amédée III, devint roi de France sous le nom de Louis XVIII. Ce même traité restituait au roi de Sardaigne une partie seulement de la Savoie.

« Ce partage, qui dura jusqu'au 20 novembre 1815, eut lieu de la manière la plus bizarre. Un nouveau et éphémère département du Mont-Blanc fut créé avec les arrondissements de

Chambéry, Annecy et Rumilly, restant à la France, tandis que les arrondissements de Thonon et Bonneville étaient rendus aux anciens princes. Carouge redevenait Piémontais, mais Saint-Julien restait Français, ainsi que La Roche, dont les communes environnantes étaient restituées au roi de Sardaigne.

« Naturellement, cette division absurde mécontenta tout le monde. Le Conseil général du Léman délégua son président pour aller solliciter à Zurich, auprès de la Diète helvétique, l'annexion du département à la Suisse, afin de former un canton, avec Genève comme capitale.

« Ces démarches, continuées jusqu'en 1815, mais combattues par la noblesse et le clergé de Savoie, n'aboutirent pas. » (Max Bruchet.)

9. 1815. — Après le retour de l'île d'Elbe, pendant les Cent jours, la Savoie eut à subir de nouveau l'invasion. Les Autrichiens par le nord, les Piémontais par le Petit-Saint-Bernard et le Mont-Cenis, pénétrèrent en Savoie.

Le maréchal Suchet était chargé de la défense des frontières du sud-est. Dessaix, âgé et couvert de blessures, quitta sa retraite et se fit encore une fois l'âme de la résistance. Avec le colonel Bochaton, d'Evian, il livra aux Autrichiens de sanglants combats à Meillerie et au pont de la Dranse. Mais devant des forces par trop supérieures, il dut battre en retraite et se retira sur les bords de la Loire.

Pendant ce temps, le colonel Bugeaud livrait bataille à l'Hôpital (28 juin 1815) aux troupes sardes et autrichiennes venues du Petit-Saint-Bernard et de Mégève. Avec moins de 2,000 hommes, il fit reculer les 7,000 hommes du général Trenk qui tenait les hauteurs de Conflans. Néanmoins, le lendemain, le maréchal Suchet donna l'ordre à Bugeaud d'avoir à cesser les hostilités par suite du désastre de Waterloo. La bataille de l'Hôpital fut le dernier combat de l'épopée impériale.

10. Traité de Vienne (1815). — Aux représentants des puissances réunis à Vienne, les délégués du roi de Sardaigne

réclamèrent avec insistance la totalité de la Savoie. L'ancien duché recouvra son unité territoriale et fut donné en entier au monarque sarde.

Genève redevint indépendante et entra dans la Confédération helvétique. La ville de Carouge fut cédée à Genève, qui obtint également la facilité de commercer librement avec les communes savoisiennes comprises dans la « zone franche ».

Après être restée 23 ans française, la Savoie faisait de nouveau partie du royaume de Sardaigne.

Résumé

1. La 1^{re} République envoya des Conventionnels en mission dans la Savoie pour y assurer l'application des lois républicaines. Parmi les envoyés en mission, il faut citer Hérault de Séchelles, Philibert Simon et Albitte.

2. La Savoie reçut une nouvelle organisation administrative; elle forma le département du Mont-Blanc; les anciennes provinces devinrent des districts. Les comités de surveillance et les sociétés de Jacobins ne se livrèrent à aucun excès pendant la Terreur.

3. Les biens du clergé et des nobles émigrés furent vendus comme biens nationaux. Ce furent les bourgeois, fournisseurs de vivres aux armées, qui les achetèrent.

4 et 5. La Savoie française devint un camp retranché. L'armée des Alpes eut jusqu'à 40.000 hommes. Les soldats, sous les ordres de Kellermann, le vainqueur de Valmy, repoussèrent en Maurienne et en Tarentaise les attaques des armées austro-sardes. Après le 9 thermidor, l'armée des Alpes, mal nourrie, fut désorganisée par la désertion. En 1796, Bonaparte l'entraîna en Italie. En 1798, Genève devint française et chef-lieu du nouveau département du Léman.

6. Pendant les guerres de la Révolution et de

l'Empire, les bataillons de volontaires savoisiens se distinguèrent à l'armée des Pyrénées-Orientales, à Lyon et à Toulon.

Sous l'Empire, Dupas, Curial, Songeon, Decoux, les frères Forestier, Pacthod devinrent généraux et grands dignitaires. Le général Dessaix fut nommé gouverneur de Berlin.

Mais l'Empire ne fut pas populaire en Savoie, à cause des trop fréquentes levées de conscrits.

7, 8, 9. En 1814 et 1815, la Savoie, envahie par les Autrichiens, fut défendue avec vaillance par le général Dessaix.

10. Au traité de Vienne, la Savoie entière fut rendue à son duc (1815).

Lectures

I.

La légion des Allobroges (1792).

C'est Doppet encore qui organisa la légion des Allobroges. Le 31 juillet Doppet se présente à la barre de l'Assemblée législative et demande la formation d'une légion d'Allobroges dans laquelle pourront entrer tous les Savoyards désireux de prendre part à l'émancipation de leur pays. La pétition est renvoyée au Comité militaire. Le lendemain, l'Assemblée décide la création d'une légion allobroge des patriotes savoisiens dont l'organisation est confiée au comité militaire. Aussitôt Doppet se met à l'œuvre, réunit un grand nombre de Savoisiens et de Suisses, en forme le premier noyau de la légion allobroge et prend part avec elle à la journée du Dix Août.

La légion des Allobroges devait être composée, comme celle des Belges, de 14 compagnies légères de 120 hommes chacune, dont 7 de fusiliers et 7 de carabiniers, d'un bataillon de cavalerie légère et d'une compagnie d'artillerie, en tout 2,157 hommes...

Grâce aux efforts de Doppet, presque tous les Savoisiens de Paris, qui fréquentaient le Club des Allobroges, s'enrôlèrent. Tous avaient la foi, l'enthousiasme patriotique; quelques-uns devaient arriver plus tard aux plus hauts grades de l'armée française. Tel est ce Joseph Dessaix qui deviendra général de division sous l'Empire et qui incarne en quelque sorte, dans sa brillante personnalité, cette légion des Allobroges qu'il devait conduire sur tous les champs de bataille.

de l'Europe; tels sont les Chastel, les Forestier, les Dupas, les Songeon, les Curial qui vont apprendre dans la légion à devenir de brillants officiers de la Révolution et de l'Empire.
(Ch. DUFAYARD, *Le Club des Allobroges*.)

II.

La vente des biens nationaux dans le département du Mont-Blanc.

Les opérations relatives à la vente des biens nationaux dans le département du Mont-Blanc s'effectuèrent dans un pays récemment réuni à la France et où séjournèrent des corps de troupes importants, soit pour garder la nouvelle frontière française vers les Alpes contre le roi de Sardaigne, soit pour aller à la conquête de l'Italie à partir de 1797.

La Savoie, pays montagneux où les communications étaient fort difficiles, faisait péniblement vivre sa population dans les années de paix. Avec la guerre et les troupes françaises qui, en 1793, livrèrent des combats importants et occupèrent le Mont-Cenis et le Petit-Saint-Bernard, le problème des subsistances devint difficile à résoudre. La Convention dut envoyer des secours en graisses. Mais le chauffage des troupes, leur habillement, le fourrage pour les chevaux, durent être trouvés dans le pays même. Ces questions de subsistance des armées absorbèrent en partie les nouvelles administrations élues du pays et cela dès les premiers jours. Les biens nationaux constituèrent une sorte de trésor de guerre où puisèrent les municipalités et le Directoire du district et du département pour entretenir les troupes. Les immeubles des congrégations servirent de casernes. L'argent liquide qui se trouvait dans les chartreuses ou les abbayes fut employé au paiement des dépenses militaires.

Enfin, les récoltes des biens nationalisés contribuèrent à nourrir les soldats. Un décret du Directoire du département, du 9 fructidor an III, établit la façon dont les fermiers des biens nationaux devaient payer leurs « censes ». Des magasins nationaux furent installés soit à Chambéry, soit à Carrouge, pour centraliser tous les paiements en nature et les réquisitions de vivres dont on usa surtout en l'an III.

La Savoie, pays exclusivement agricole, revit la guerre avec son industrie des fournitures et des transports militaires. Cette industrie-là avait été surtout florissante au XVII^e siècle. Elle avait été l'origine de la fortune de la bourgeoisie de Chambéry et des petits centres urbains comme Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny, etc., etc. Nous savons même que les Chambériens étaient particulièrement satisfaits de l'intendance française sous le Grand-Roi, parce qu'elle payait exactement ses fournisseurs, ce qu'oublièrent de faire, en 1748, les Espagnols pendant l'occupation de la Savoie.

Sous la Révolution, l'intendance ne paya plus qu'en assignats. Les fournisseurs aux armées eurent un intérêt immédiat à acheter des biens nationaux, garantie de ce papier-monnaie.

Des manufactures d'armes, d'habillements, des cordonnements militaires furent installées, soit à Chambéry, soit à Annecy, donnant naissance à une activité industrielle factice qui enrichit cependant la bourgeoisie des fournisseurs militaires. Cette bourgeoisie, qui vivait de la guerre et par la guerre, fut la seule à profiter de la vente des biens nationaux dans le district de Chambéry.

(F. VERMALE, *La vente des biens nationaux dans le district de Chambéry*.)

III.

1814 et 1815 en Savoie.

Lors de l'invasion de 1814, nos frontières naturelles de l'Est étaient à peu près complètement dégarnies. En Savoie, les agents du roi de Sardaigne répandaient le bruit que les alliés avaient décidé de restituer cette province à ses anciens souverains du Piémont. Dans cette suprême lutte contre l'Europe coalisée, la France n'eut pas de défenseurs plus dévoués que les anciens volontaires savoyards de 1792.

« Nos généraux savoisiens, disséminés dans toutes les armées, couronnaient dignement leur belle carrière. Curial s'illustrait à la tête de la Jeune Garde, Pauthod s'immortalisait à la Fère-Champenoise, Decouz et François Forestier se faisaient tuer à Brienne, Gaspard Forestier défendait vaillamment la ligne du Mincio, Gay commandait une brigade de l'armée de Lyon, Songeon était prisonnier sur les pontons anglais, Chastel commandait une division de cavalerie à l'armée de Champagne, Trappier se signalait à l'attaque de la Rothière et Rublin à la défense d'Auxonne.

« Le plus illustre de tous, Dessaix, mutilé de la Moscowa, et retiré à Marclaz près Thonon, s'empessa d'accourir à la nouvelle de l'invasion de la Suisse par les alliés. Il écrivit au ministère de la guerre pour l'assurer de la possibilité d'organiser la défense nationale dans les deux départements savoisiens, ainsi que du bon esprit des habitants. « Ces braves habitants, ajoutait-il, se rappellent avec orgueil que, depuis vingt ans, ils ont fourni à la France un grand nombre de braves militaires, de généraux distingués et d'officiers de toutes armes qui se sont illustrés au champ d'honneur et ont donné des preuves de la plus grande bravoure. »

Dessaix fut chargé de la défense dans les deux départements du Mont-Blanc et du Léman. Tous les vieux braves retraités des guerres de la Liberté accoururent à son appel. Il

chassa les Autrichiens de toute la région entre Chambéry et Genève, les battit dans de nombreuses rencontres et notamment à Saint-Julien. Quand Augereau, vieilli et dégoûté, eut abandonné Lyon à l'ennemi, Dessaix fit, avec une fière attitude, une belle retraite dans les Alpes de Maurienne et ne déposa les armes que le 23 avril, treize jours après la bataille de Toulouse.

Au retour de l'île d'Elbe, Dessaix est nommé gouverneur de Lyon; Montfalcon commande dans le Mont-Blanc. Tous deux réclament une prompté démonstration sur les Alpes; malheureusement, l'armée des Alpes ne se forme que lentement. Elle est commandée par le maréchal Suchet et forme la 22^e division, général Curial, et comprend la 23^e division, général Dessaix.

« Dessaix, avec de faibles effectifs, bat les Autrichiens au pont de la Dranse, à Meillerie, à Bonneville, au lac de Syllant où Montfalcon, commandant une brigade, montra autant de talent que de bravoure et où Dessaix déploya la vivacité et l'à-propos des plus beaux jours de sa carrière. »

Mais il fallut songer à la retraite vers la Loire. Dessaix, après avoir consulté ses officiers et « les vétérans de la gloire », comme il appelait ses soldats, proposa au maréchal Suchet d'organiser la défense de Lyon. « Vous avez dans votre corps d'armée, lui écrivait-il de Meximieux le 8 juillet, un très grand nombre de braves qui sauront s'ensevelir sous les ruines de la patrie ou la sauver. Nous ne pouvons vivre sans honneur et la mort est mille fois préférable au sort affreux qui nous attend.... Donnez-moi l'ordre d'attaquer l'ennemi, appuyé par la division Maranzin; faites-moi soutenir par la division Curial et demain les Autrichiens seront punis de leur audace et de leurs prétentions à nous anéantir et à détruire notre indépendance. »

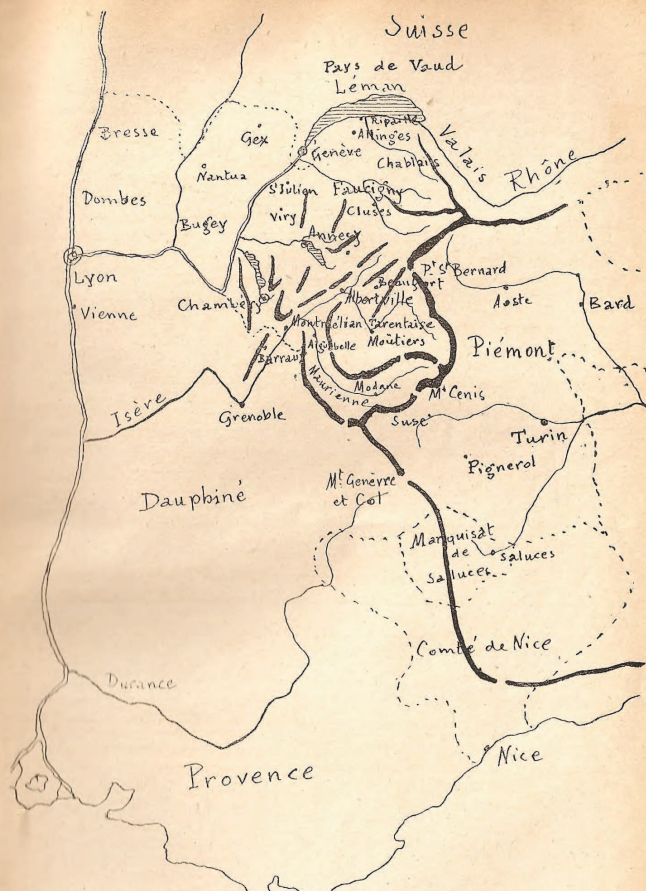
Quels prodiges n'eût-on pas accompli avec des hommes de cette admirable génération de 1792 ! Mais tout était fini; la petite armée des Alpes dut se retirer au-delà de la Loire sous les ordres du brave Dessaix.

(D'après André FOLLIET, *Les Volontaires de la Savoie, 1792-1799*. — Voir aussi le livre du capitaine VICHIER-GUERRE, *La Savoie et le Dauphiné en 1814*.)

Promenades historiques

Voir, au Musée départemental de Chambéry et au Musée d'Annecy, les collections d'affiches, d'assignats, de passeports, d'équipements militaires, etc., se rapportant à la Révolution et à l'Empire.

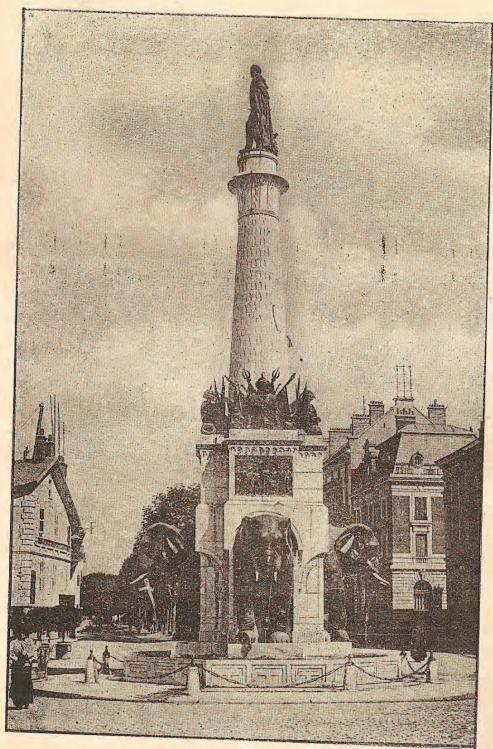
Voir à Albertville, place Charles-Albert, un boulet incrusté dans le mur d'une maison et provenant de la bataille de l'Hôpital.



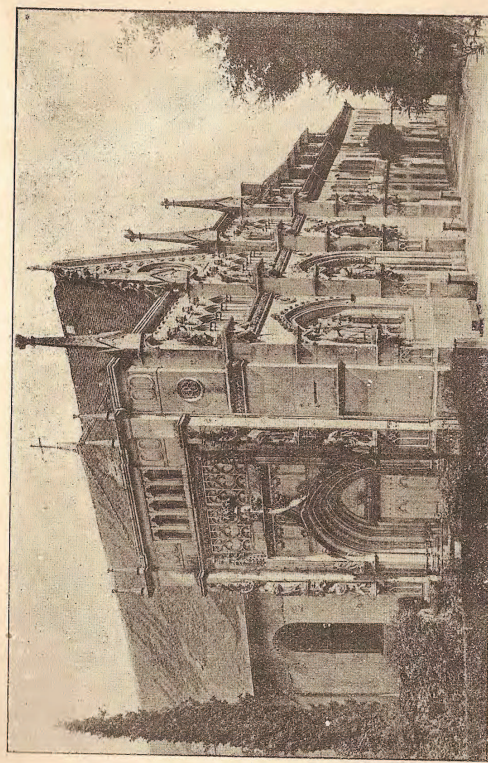
Les Etats de Savoie du XV^e au XVIII^e siècle

9^{me} LEÇON

LA SAVOIE DE 1815 A 1860



Monument élevé au général de Boigne



(Cliché Reynaud.)

Abbaye d'Hautecombe

Général comte de Boigne

Fils d'un mégissier du faubourg Maché à Chambéry, du nom de Leborgne, il naquit dans cette ville en 1751. A 18 ans il prit du service en France, ensuite partit pour la Russie, puis pour les Indes comme officier au service de la Compagnie anglaise des Indes.

La il devint général du prince maharatta Sindhia qui s'empara de Delhi, capitale des Indes occupée par les Mogols (1797) et se fit nommer 1^{er} ministre de l'Empereur des Indes. De Boigne organisa à l'europpéenne une armée régulière considérable (1799) et remporta des victoires importantes contre les ennemis de Sindhia à Patoun et à Mairithah (1792). A la mort de Sindhia (1794) de Boigne qui avait 44 ans, sollicita de fonder un empire indépendant dont il aurait été le chef, préféra rentrer en Europe. Il séjourna en Angleterre, où il épousa à Londres la fille d'un émigré français M^{lle} d'Osmond (11 juin 1798), puis revint en Savoie (1802) où il employa une partie de son énorme fortune à fonder plusieurs établissements charitables.

Le général comte de Boigne mourut à Chambéry en 1839. La comtesse de Boigne, née d'Osmond, a laissé sur la société de la restauration des mémoires du plus grand intérêt littéraire et historique. Dans ces mémoires, la comtesse de Boigne « a travesti de la manière la plus déplaisante son mari, qui fut un homme de grande valeur et il serait à coup sûr impossible de reconnaître dans ce vieillard quinqué et jaloux qu'elle s'est plu à nous laisser entrevoir la personnalité singulièrement puissante d'un aventurier de haut vol, pourvu de qualités militaires et administratives de premier ordre (*Revue historique*, 1908).

Abbaye d'Hautecombe

Fondée au xii^e siècle par les moines cisterciens, devint la nécropole des princes de la Maison de Savoie, comme Saint-Denis fut celle des rois de France. Fut reconstituée par Charles-Félix à partir de 1824. « Le plan que je me suis proposé, disait le roi de Sardaigne dans ses instructions, est de faire revivre l'ancienne église et non point d'en bâtir une nouvelle; ainsi l'architecte devra s'en tenir à suivre, soit dans les constructions de la voûte, soit dans les réparations nécessaires aux murailles, les mêmes dessins, qui l'ont jadis rendue, dans son genre, un des plus beaux monuments. » Les travaux de restauration furent dirigés par le chevalier Melano.

L'exécution de la sculpture fut confiée à des artistes de talent qui avaient travaillé à la cathédrale de Milan, les frères Cacciatori, auteurs de la statue de la « Pieta » qui se trouve à l'intérieur de l'église d'Hautecombe. Les fresques furent l'œuvre des frères Vacca.

Les travaux ne furent terminés qu'en 1843.

L'abbaye d'Hautecombe est aujourd'hui propriété privée des rois d'Italie.

Lorsque les traités de Vienne (1815) eurent rendu son royaume au roi Victor-Emmanuel I^{er} et qu'il fut rentré dans ses Etats de Piémont et de Savoie, la noblesse, surtout la noblesse piémontaise aigrie par le malheur, afficha des desirs de revanche politique. Comme en France, les « ultras », les nobles piémontais « n'avaient rien appris, ni rien oublié ». Mais, tandis que Louis XVIII accordait au moins à ses sujets une *charte*, en Savoie Victor-Emmanuel rétablit dans son intégralité la royauté absolue, telle que la concevait Victor-Amédée au xvii^e siècle. — La législation française fut abrogée, les « royales constitutions » furent remises en vigueur et l'on rétablit tous les anciens emplois et dignités d'avant 1792.

Ainsi conçue, cette restauration de la royauté de Sardaigne était un défi. La Révolution et l'occupation française avaient entraîné une modification profonde des mœurs. Les Savoyards et les Piémontais avaient pris l'habitude de l'égalité des classes devant la loi civile; ils avaient joui des bienfaits de la liberté de conscience. Quand les habitants se sentirent à nouveau surveillés par les « carabiniers royaux », par les curés qui les forçaient à assister aux offices, aux processions, etc.; quand les Savoyards furent administrés encore par des Piémontais orgueilleux et jaloux, les vieilles haines reparurent.

De plus le roi rétablit les « lettres de cachet », c'est-à-dire le pouvoir d'emprisonnement de ses sujets sur sa simple volonté et sans obligation d'en référer aux tribunaux. Rappelons que les « lettres de cachet » avaient beaucoup contribué à la Révolution en France. Le nouveau gouvernement devint rapidement odieux. En Savoie, en particulier, les anciens officiers et les anciens soldats de la République et de l'Empire qui étaient de retour dans leurs villages furent l'objet d'une surveillance de police très étroite. Le gouvernement alla jusqu'à leur interdire le port de l'insigne de la « Légion d'honneur » qu'ils avaient si glorieusement conquis sur les champs de bataille.

1. La restauration en Savoie. — Le « buon governo ».

Pendant la Révolution et l'Empire, beaucoup de nobles savoisiens, surtout ceux qui étaient officiers, avaient suivi la mauvaise fortune des armées du roi de Sardaigne. Quand le Piémont fut occupé par les troupes françaises, la plupart des émigrés savoisiens prirent du service dans les armées de l'empereur d'Autriche. Quelques-uns, comme le marquis de Bellegarde, comte des Marches, y obtinrent des hauts grades et jouèrent un grand rôle militaire dans diverses campagnes contre Napoléon.

Cette restauration de la royauté sarde, après 1815, est restée à jamais impopulaire sous le nom de « *buon governo* ». En 1821, une émeute éclata à Turin et Victor-Emmanuel I^{er} dut abdiquer en faveur de son frère *Charles-Félix*, qui régna jusqu'en 1831.

2. **Le congrès de Vienne et la nation italienne.** — L'occupation française en Italie ne s'était pas bornée au Piémont. Napoléon avait conquis la péninsule entière, divisée depuis des siècles en nombreuses principautés et villes rivales. Après sa conquête, il partagea la Péninsule en trois tronçons : au sud le royaume de Naples, au centre le royaume d'Italie, au nord le Piémont. Gênes, la Toscane, formèrent une province française. Napoléon plaça à la tête de chaque royaume un vice-roi qui lui était personnellement dévoué. Le Piémont, Gênes, la Toscane furent administrés directement par un préfet impérial.

Cette occupation française de l'Italie allait avoir les conséquences politiques les plus considérables en donnant conscience aux habitants de la Péninsule, depuis les Piémontais jusqu'aux Napolitains, qu'ils appartenaient tous à une même nation, la nation italienne. « Les habitants des différentes provinces, séparés jusqu'alors moins par la distance que par les habitudes et la division des gouvernements, commencèrent à se connaître, à se fréquenter, à se regarder comme membres d'une même nation. D'année en année, de jour en jour, cette union se manifestait plus intime; ces sentiments prenaient plus de force; ces espérances devenaient plus générales ».

Napoléon, prévoyant les événements qui allaient s'accomplir, écrivait à Sainte-Hélène : « Toute cette grande population, professant la même religion, jouissant également des douceurs d'un climat très tempéré, ayant le même langage, la même littérature, doit s'influencer réciproquement, et finir par s'agglomérer, comme l'on fait les divers royaumes britanniques, les diverses provinces de l'Espagne, celles de la France; comme le feront peut-être un jour celles de l'Alle-

tagne. Les parties italiennes ont eu et ont encore plus de choses communes entre elles que n'en avaient toutes celles-là ».

Le congrès de Vienne (1815) essaya d'effacer dans l'esprit des Italiens cette conscience de leur unité que leur avait donnée l'Empire français. Mais, de même que les rois essayèrent en vain de détruire l'esprit de liberté et d'égalité civile que les peuples avaient acquis depuis la Révolution française, de même ils allaient échouer dans leur tentative de morcellement de l'Italie et de destruction de l'idée de l'unité italienne.

Le congrès de Vienne divisa la Péninsule en sept Etats différents. Le plus important de ces Etats nouveaux était, au nord, le royaume de Lombardie rattaché directement à l'Autriche. De ce fait, la Péninsule entière retombait sous la domination morale de l'Autriche. « Le congrès méconnut, méprisa tout, foula tout aux pieds : l'histoire, la géographie, la langue, les mœurs, les usages, les traditions. Il ordonna aux Italiens d'être des Autrichiens. Et ces sages croyaient faire une œuvre solide et durable ! » L'Autriche devait apprendre à ses dépens que l'œuvre du congrès de Vienne n'était qu'une œuvre chimérique.

Les italiens trouvèrent dans la Maison de Savoie les champions heureux de l'unité italienne. Les ducs de Savoie, qui étaient devenus rois de Sardaigne au commencement du XVIII^e siècle, allaient devenir roi d'Italie au XIX^e siècle. Le roi de Sardaigne qui pratiqua cette politique hardie fut Charles-Albert, qui monta sur le trône en 1831 comme successeur de Charles-Félix.

3. **Charles-Albert (1831-1848).** — Charles-Albert qui, pendant qu'il était prince de Carignan, avait été l'espoir des libéraux et de l'opposition au « *buon governo* », continua le système de gouvernement de ces deux prédécesseurs et n'apporta pas de modifications dans le régime politique ou les institutions fondamentales de ses Etats. Cette attitude lui était imposée par crainte de l'Autriche qui veillait avec un soin jaloux au maintien des gouvernements de réaction im-

posés par les traités de 1815. Au fond, ce roi mystérieux que l'on voyait toujours sanglé dans son uniforme, botté, éperonné dès 5 heures du matin, qui menait une vie monacale, préparait la guerre en vue d'émanciper l'Italie de la domination autrichienne.

Pendant quinze ans, Charles-Albert s'appliqua à administrer le Piémont et la Savoie avec le plus grand soin. Il fit entreprendre des travaux législatifs considérables. Il promulgua, en 1837, un Code civil pour remplacer les royales constitutions de 1770. Ce Code reproduisait en grande partie le Code civil français. Après la publication du Code pénal, Charles-Albert enleva à la police une partie des pouvoirs arbitraires qui la rendait odieuse à la population savoisienne. Le roi permit en même temps à la presse de jouir d'une certaine liberté. Les communes purent élire leurs conseils municipaux, les maires ou syndics furent seuls nommés par le roi. L'armée fut renouvelée de fond en comble par l'organisation des corps d'état-major, des corps spéciaux du génie, de l'artillerie, des bersagliers. Une école militaire fut établie à Turin. D'un autre côté, le roi porta ses finances à un degré de prospérité presque incroyable. Les impôts furent diminués et les revenus de l'Etat qui étaient de 60 millions en 1831, montèrent en 1846 à 85 millions. En outre, Charles-Albert avait constitué un trésor de guerre de 28 millions.

4. Mouvement en faveur de l'unité italienne. —

Une querelle de tarifs douaniers s'éleva, en 1846, entre Charles-Albert et l'Autriche qui prétendait empêcher l'entrée des vins piémontais en Lombardie. La querelle s'aggrava au point que le conseil des ministres représenta à Charles-Albert les dangers d'une attitude qui pouvait amener la rupture des relations entre l'Autriche et le Piémont.

« Eh bien, répondit le roi avec hauteur, si nous perdons l'Autriche, nous gagnerons l'Italie, et alors l'Italie saura faire ses affaires elle-même (*Italia farà da se*). »

Le mot courut d'un bout à l'autre de la Péninsule, éveil-

lant partout de subites espérances. Le parti de la Jeune-Italie n'avait cessé de s'agiter pendant les quinze ans d'apparente indifférence de Charles-Albert au sort de l'Italie et de soumission ostensible aux volontés de l'Autriche. Joseph Mazzini avait créé à travers la Péninsule d'innombrables sociétés secrètes qui conspiraient toutes contre l'Autriche pour l'Italie. Malgré la police autrichienne qui surveillait les agitateurs et forçait les princes italiens à les condamner durement, la propagande en faveur de l'unité s'accroissait, en particulier dans le Piémont et les Etats pontificaux. D'autre part, la prospérité croissante du Piémont avait fait apparaître ce pays, aux yeux des patriotes italiens les plus clairvoyants, comme ayant seul la force, l'esprit militaire et politique pour accomplir d'aussi grands desseins. A un patriote qui, dès 1844, était venu exposer à Charles-Albert l'état de l'Italie, prête à la révolte contre l'Autriche, celui-ci avait répondu : « Veuillez dire à ces messieurs de rester en repos et de ne point bouger; car, pour le moment, il n'y a rien à faire. Mais qu'ils soient bien assurés que, l'occasion se présentant, ma vie, la vie de mes fils, mes forces, mes trésors, mon armée, tout sera consacré à la cause italienne. »

Dès lors, il est facile de comprendre comment le mot de Charles-Albert à ses ministres pouvait apparaître comme un signal pour les patriotes italiens. Des manifestations s'organisèrent sur divers points de la Péninsule. A Turin, le 7 mai 1846, la population, à l'occasion d'une revue annoncée, avait préparé une manifestation importante aux cris de : « Charles-Albert, roi d'Italie ! » Le roi n'osa pas sortir de son palais par crainte d'une rupture immédiate avec l'Autriche. Les événements allaient lui imposer une décision.

5. La Révolution de 1848. — La Révolution du 24 février 1848, en renversant le trône de Louis-Philippe, en France, déclencha l'émeute à Vienne et à Berlin. L'empereur d'Autriche, qui maintenait partout les gouvernements antipopulaires organisés par le congrès de Vienne de 1815, fut obligé d'abandonner sa capitale en révolte et son premier ministre

dût se réfugier à Londres. A ces nouvelles, la Lombardie opprimée se souleva, les garnisons autrichiennes furent chassées et Milan demanda au roi de Sardaigne l'appui de son armée. Charles-Albert déclara aussitôt la guerre à l'Autriche; un enthousiasme indescriptible s'empara de toute l'Italie.

Peu de jours avant, Charles-Albert avait accordé à ses Etats une constitution ou « statut » qui organisait la monarchie sur le modèle de la monarchie constitutionnelle de Louis-Philippe, après 1830. Le roi de Sardaigne cessait d'être roi absolu, il devait partager le pouvoir avec un Sénat et une Chambre des députés. La déclaration de guerre à l'Autriche et la proclamation du « statut » faisaient de Charles-Albert le champion incontesté de l'unité italienne et l'incarnation des aspirations libérales et patriotiques de l'Italie.

Malheureusement le sort des armes ne fut pas favorable à Charles-Albert. Après quelques succès, il fut battu à Novare et à Cuztozza le 25 juillet 1848; Milan capitula; Charles-Albert abdiqua au profit de son fils Victor-Emmanuel II, alors âgé de 28 ans. En abandonnant volontairement ses prérogatives royales, Charles-Albert avait dit : « J'ai foi que des jours meilleurs luiront pour notre pays.... Si jamais mon fils recommence la guerre, et que je vive, je prendrai un fusil et je reviendrai me battre comme simple soldat. »

6. Victor-Emmanuel II. — Le nouveau roi de Sardaigne avait été élevé d'une façon éclairée par Charles-Albert, qui n'avait pas voulu qu'il fût soumis à l'étroite étiquette de la Cour de Turin qui supprimait chez les princes royaux l'esprit d'initiative et de liberté. Le roi avait rédigé pour son fils un « précis des devoirs d'un roi » qui contenait cette maxime : « La royauté n'est pas un patrimoine, mais une fonction supérieure instituée pour le bien public. » Charles-Albert voulut aussi que son fils reçût une éducation militaire très sérieuse. Le jeune Victor-Emmanuel, bien doué de ce côté-là, avait peine à contenir son ardeur guerrière. « De longues courses à cheval dans les vallées alpestres, la visite des forts de la frontière, les revues, les exercices, étaient les plaisirs

les plus vifs de cette nature puissante faite pour l'action et l'effort. » Il était ouvert, abondant en paroles, familier. Il avait quelque chose de l'entrain, de la belle humeur et du tempérament du roi de France Henri IV. Il en avait aussi les ressources de l'esprit (1).

Pendant la guerre contre l'Autriche, Victor-Emmanuel se battit comme un héros. Il fut blessé dans un combat, ce qui accrut sa popularité.

Devenu roi, Victor-Emmanuel résista aux propositions de l'Autriche qui, malgré sa victoire, lui offrait un agrandissement de territoire s'il rétablissait la monarchie absolue en abrogeant le « statut » que son père venait d'accorder à son peuple. Tandis que, dans toute la Péninsule, l'Autriche victorieuse restaurait les gouvernements absolus tels qu'elle les voulait en 1815, le Piémont seul conserva un gouvernement constitutionnel. Victor-Emmanuel II, dans la nuit même de l'abdication de Charles-Albert, avait dit : « Je garderai intactes les institutions accordées par mon père, je tiendrai haut et ferme le drapeau tricolore symbole de la nationalité italienne. Elle est vaincue aujourd'hui, mais un jour elle doit triompher. Ce triomphe sera dès aujourd'hui le but de tous mes actes, de toutes mes pensées. » La première proclamation à son peuple contenait ce passage : « Aujourd'hui, notre devoir consiste à maintenir sain et sauf notre honneur, à fermer les blessures de la fortune publique, à consolider nos institutions constitutionnelles. »

7. — Cavour. — Guerre contre l'Autriche. — Pour mener à bonne fin une si grande entreprise, Victor-Emmanuel sut choisir comme collaborateur un homme d'Etat de génie en la personne de Cavour.

Ce fin politique, devenu ministre des finances en 1852, inaugura ce qu'il appela une politique financière « d'action et de progrès ». Il entreprit de grands travaux publics, surtout l'établissement d'un réseau important de chemins de fer.

(1) De Crozals, *L'Unité italienne* ; — Paris, Quantin édit.

Ce fut Cavour qui, plus tard en 1857, devait lancer l'entreprise du percement du tunnel du Mont-Fréjus, où l'ingénieur Sommelier, originaire de Saint-Jeoire (Haute-Savoie), allait acquérir une juste renommée. Ces dépenses n'étaient pas des dépenses improductives, elles devaient augmenter la richesse du Piémont et activer son relèvement rapide. D'autre part, la création de ces nombreuses voies ferrées, provoquant un incessant mouvement de personnes en tout sens, devait faire tomber les rivalités et les antipathies des Italiens entre eux et accélérer encore le mouvement vers l'unité.

Ayant formé son grand ministère (1852), Cavour n'hésita pas à faire participer un petit corps de troupes sardes, avec la fameuse brigade de Savoie dont les soldats portaient une cravate rouge, à l'expédition de Crimée (1854).

Au congrès de Paris qui suivit, Cavour, appuyé par la France, attira, malgré l'Autriche, l'attention des puissances sur la situation de l'Italie. Par cette démarche, la monarchie sarde prenait à nouveau en Italie la direction du mouvement, en faveur de l'unité, qui agitaient le peuple de toute la Péninsule et soulevait des enthousiasmes extraordinaires. Cavour sut encore par des négociations savantes décider Napoléon III à la guerre contre l'Autriche. De ce jour, l'unité italienne paraissait faite. Les armées françaises franchirent les Alpes. Les victoires de Magenta et de Solferino (1859) assurèrent la défaite des Autrichiens.

8. Traité de Turin. — Au traité de Turin (24 mars 1860) qui mit fin aux hostilités, Victor-Emmanuel II céda la Savoie et Nice à la France, tandis qu'il acquérait la Lombardie.

Peu après, l'Italie du sud, soulevée contre ses princes par Garibaldi, saluait Victor-Emmanuel II du titre de roi d'Italie. Napoléon III, cependant, s'opposa à l'occupation de Rome par les troupes du nouveau roi. Ce n'est qu'après nos malheurs de 1870 que Rome devint la capitale du royaume d'Italie reconstitué.

9. La Savoie et ses princes, de 1848 à 1860. — Mouvement

en faveur de la réunion de la Savoie à la France. — Pendant la période de 1815 à 1848, la Savoie avait supporté avec peine les excès du « buon governo ». Le peuple savoisien regretta rapidement la France et seuls, le clergé et la noblesse, soutinrent le gouvernement absolu du roi de Sardaigne. D'ailleurs, avec la restauration sarde, nobles et curés devinrent très puissants. Les jésuites eurent le droit d'enseigner la jeunesse. Les nobles, dont les biens avaient été vendus comme biens nationaux sous la Révolution, reçurent des indemnités. Le clergé, d'autre part, se fit rapidement restituer par les acheteurs des biens nationaux ou leurs descendants, la plus grande partie des biens acquis par eux sous la Révolution.

La bourgeoisie, qui avait joué un grand rôle pendant la Révolution et l'Empire, n'accepta pas sans murmurer sa nouvelle subordination à la noblesse et au clergé. La plupart des bourgeois formèrent alors un parti libéral qui maintint la tradition française. Les anciens fonctionnaires et les vieux soldats de la République ou de l'Empire furent l'âme de ce parti, mais, persécutés par la police, 700 d'entre eux se firent naturaliser français de 1815 à 1848.

De 1815 à 1834, la Savoie vit de grands travaux publics s'effectuer. Charles-Félix construisit la route du col du Chat, restaura magnifiquement l'abbaye d'Hautecombe où se trouvent les tombeaux des princes et princesses de la Maison de Savoie. Chambéry fut embellie, grâce aux libéralités du comte de Boigne, qui avait joué un rôle glorieux dans les Indes. Sous Charles-Albert, les deux bourgs de l'Hôpital et de Conflans furent réunis en une seule commune qui prit le nom d'Albertville. Charles-Albert continua les grands travaux publics commencés par ses prédécesseurs; les travaux d'endiguement de l'Arc, de l'Isère, du Rhône furent particulièrement activés.

Lorsqu'éclata la Révolution de 1848 à Paris (24 février 1848), Chambéry, qui, quelques jours avant, avait reçu la nouvelle que Charles-Albert venait de promettre d'accorder le

« statut » à son royaume, se trouvait en effervescence. Un décret royal ayant retiré l'enseignement public aux Jésuites, la foule se porta contre leur collège à Chambéry. Les Jésuites durent quitter l'établissement dans les deux heures. Le 19 mars, 5 ou 6 mille Savoyards, habitant Paris, avaient présenté en corps leurs hommages au Gouvernement provisoire de la République française. Le 25 mars, les bureaux du directeur du journal le *Courrier des Alpes*, qui avait écrit que la Savoie ne désirait pas être réunie à la France, furent saccagés à Chambéry.

Pendant que Charles-Albert se battait en Lombardie contre l'Autriche, une colonne d'ouvriers savoisiens partait de Lyon avec les « Voraces » pour annexer la Savoie à la France et proclamer la République à Chambéry (avril 1848). Le gouverneur de Chambéry et les troupes régulières s'étant retirés en Maurienne, beaucoup crurent que Charles-Albert abandonnait la Savoie à la France pour prix d'un secours militaire français dans sa lutte contre l'Autriche. Dans le désarroi général, les nobles, et surtout les curés, ameutèrent les paysans contre les « Voraces » dont ils massacrèrent un grand nombre.

Victor-Emmanuel II ayant maintenu le « statut », c'est-à-dire la constitution accordée à ses sujets par Charles-Albert, la Savoie dut envoyer des députés au Parlement de Turin. Ces élections n'avaient pas lieu au suffrage universel; ne votaient en effet que les électeurs qui payaient un certain chiffre d'impôts. Les résultats électoraux furent en général favorables au parti des nobles et des curés. Cependant, le parti libéral, appelé maintenant parti démocratique, qui avait plusieurs journaux en Savoie, put faire élire quelques-uns de ses représentants. Victor-Emmanuel ayant accentué la politique anticléricale de son père au lendemain du « statut », la députation savoisienne conservatrice se prononça contre le ministre Cavour, dont les lois contre les congrégations furent ardemment combattues par elle. Au contraire, les députés savoisiens démocrates furent les soutiens fidèles

de Cavour et de sa politique agressive contre le clergé, dont il voulait réduire les privilèges.

L'application des lois contre les congrégations, qu'elles chassaient de leurs couvents, souleva en Savoie de violentes protestations. Le parti des nobles et des prêtres, à part quelques représentants des grandes familles, songea à séparer la Savoie du Piémont et à provoquer le retour de la Savoie à la France. Les événements de la politique intérieure française semblaient favoriser ces projets. La République de 48 venait d'être supprimée par le coup d'Etat du 2 décembre. L'empereur Napoléon III avait l'appui du clergé. La Savoie fut, à cette époque, le refuge de nombreux républicains français proscrits par l'Empire.

Le parti démocratique savoisien, renforcé de ces éléments nouveaux, soutint avec plus d'énergie la politique de Cavour. Ses députés au Parlement de Turin votèrent toutes les mesures financières que les ambitions de la maison royale imposaient, afin de préparer l'unité de l'Italie. Il combattit en Savoie les projets de retour à la France, car la France ne lui apparaissait plus être, comme sous la première Révolution, la grande nation libre et émancipatrice. Les démocrates savoisiens partageaient les haines des proscrits du 2 Décembre contre l'Empire. Ils auraient préféré devenir citoyens suisses que citoyens français.

Mais le parti démocratique était beaucoup moins puissant que le parti conservateur. La propagande des curés en faveur de la France était facile, car la majorité des Savoyards, surtout des paysans, ne comprenaient pas la politique italienne de la Maison de Savoie. Pour eux, combattre pour la cause de l'unité n'avait pas de sens. C'était si loin ! Lutter contre le pape ou les Napolitains leur paraissait une chimère. Qu'avait de commun un paysan des Calabres ou de la Romagne avec un paysan de Savoie ? L'unité réalisée, qu'allait être la petite Savoie dans la grande Italie ? Les Savoyards seraient considérés comme habitant une colonie lointaine. La Savoie sentait donc ses princes lui devenir

de plus en plus étrangers, à mesure qu'ils accentuaient leurs desseins de devenir rois de Rome.

Après Magenta et Solferino, après le traité de Turin, la réunion de la Savoie à la France apparut à la majorité de la population comme un événement inévitable.

Résumé

1. Après les traités de Vienne (1815), Victor-Emmanuel II rentra dans ses Etats du Piémont et de Savoie. Il rétablit la monarchie absolue. Le « buon governo » se rendit odieux par ses tracasseries policières et ses persécutions contre les anciens soldats de l'Empire.

2. Napoléon I^{er} avait donné à l'Italie conscience de son unité. Le congrès de Vienne la morcela de nouveau et la mit sous la dépendance de l'Autriche, maîtresse de la Lombardie.

3. Charles-Albert (1831-1858), par une sage administration, porta son royaume à un grand degré de prospérité.

4. Il apparut bientôt que le Piémont était seul capable de réaliser l'unité italienne. Les rois de Sardaigne devinrent les champions de l'unité dans toute la péninsule.

5. La révolution de 1848 et la révolte du Milanais amenèrent la guerre contre l'Autriche et les défaites de Novare et de Custoza (1848).

6 et 7. Victor-Emmanuel sut choisir un grand ministre : Cavour. Celui-ci réorganisa les finances du royaume, créa des chemins de fer. Il fut assez habile pour prendre part à l'expédition de Crimée et décider Napoléon III à intervenir contre l'Autriche.

8 et 9. Après les victoires de Magenta et de Solferino (1859) et le traité de Turin (mars 1860), la Savoie devint française.

Lectures

I.

Les « Voraces ».

Les « Voraces » authentiques étaient les citoyens armés de la Croix-Rousse à Lyon, tous ouvriers en soie, fort honnêtes gens, d'un républicanisme exalté. Ces ouvriers étaient membres d'une société secrète dont ils empruntèrent le nom et qui était désignée sous le nom de « Société des Horaces ». Sous Louis-Philippe, alors que la police traquait les ouvriers républicains, ces derniers, pour se réunir sans être inquiétés, avaient formé une association dont le seul but ostensible était de se réunir pour « boire du vin au litre ». Ils avaient baptisé cette association du nom d'association des « Horaces ». En réalité, si l'on buvait du vin, on conspirait surtout contre le roi. Le populaire mua le nom de Horaces en celui de Voraces.

Lorsque la Révolution du 5 février 1848 éclata à Lyon, l'association des « Voraces » devint, par son activité et son zèle à défendre la République, la plus célèbre et la plus populaire des associations secrètes de Lyon. Ce n'est que plus tard, après le coup d'Etat de 1852, que les « Voraces » furent accusés d'avoir été des pillards et leur nom devint synonyme d'anarchie.

Cette origine bien établie, voyons les relations qui existaient entre les « Voraces » qui envahirent la Savoie en mars et avril 1848 et les « Voraces » de Lyon. La proclamation de la République à Lyon en février 1848 déclencha dans cette ville une grave crise de chômage parmi les ouvriers en soie. Rapidement, les compagnons qui n'étaient pas originaires de Lyon durent songer à rentrer dans leur pays d'origine. Lyon comptait en ce temps-là beaucoup d'originaires de la Savoie et de la Suisse parmi les ouvriers en soie. Le gouvernement provisoire, en raison de diverses manifestations hostiles aux ouvriers étrangers qui s'étaient produites, décida le 29 mars, « malgré les sentiments de fraternité qui animaient les républicains que l'insuffisance des ressources et le chômage prolongé rendaient impossible le séjour des étrangers à Lyon », et, par voie d'affiche « il les invita à retourner momentanément dans leurs patries, en leur promettant un secours de route et un passe-port gratuit ». Les étrangers se conformèrent au décret du 27 mars. « Les Allemands, Suisses, Polonais, Anglais, tous partirent, les uns isolément, les autres par groupes de plusieurs centaines d'unités, escortés de nombreux Lyonnais qui les suivirent au-delà des portes de la ville en répétant avec eux la *Marseillaise* et les refrains de leurs pays. »

Seul le départ des Savoisiens eut un caractère nettement révolutionnaire.

En effet, le 29 mars, les Savoisiens avaient fait placarder des affiches où ils disaient : « Si nous vous quittons, ce n'est pas que votre protection nous ait manqué. Nous allons donner à la Savoie vos institutions républicaines. Puisse-nous n'avoir bientôt, comme aux temps glorieux de la Première République, qu'un même drapeau et une même devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Le 30 mars, à 8 heures du matin, les Savoisiens s'assemblèrent sur la place Bellecour, rangés d'après leurs provinces d'origine, et précédés de drapeaux tricolores. Le commandement militaire avait été délégué à l'un des leurs, Burnet, assisté de Guillaume, qui était revêtu du titre de colonel. Au milieu d'une foule nombreuses qui leur faisait cortège, accompagnés de délégations de tous les clubs et de détachements de la garde nationale, ils se rendirent, musique et tambour en tête, à l'Hôtel de Ville. Là, Burnet reçut une oriflamme, une écharpe et un sabre d'honneur. La colonne, aux accents de la *Marseillaise*, se déploya en longues files jusqu'au faubourg de Saint-Clair, où plusieurs milliers de Croix-Roussiens la rejoignirent pour l'escorter en criant : « Vive la République ! Vivent les Savoisiens ! » On fit halte à l'extrémité du faubourg Saint-Clair. *A ce moment, une compagnie de Voraces vint solliciter la faveur de se joindre à l'expédition et fit preuve d'un tel empressement qu'il fut impossible de leur opposer une fin de non-recevoir.* Savoisiens et Voraces réunis prirent la route de Miribel et gagnèrent Belley pour traverser le Rhône et franchir la frontière à Yenne. A combien s'élevaient les forces de cette petite armée révolutionnaire ? A 1,300 Savoisiens et à 200 « Voraces ».

Tel fut le départ des Savoisiens de Lyon le 30 mars 1848. Le long de la route, la colonne fut accueillie avec enthousiasme par les gardes nationaux, les autorités civiles, le clergé.

A Belley, le 1^{er} avril, à 4 heures du matin, les chefs de la colonne républicaine reçurent les envoyés du Conseil général de Chambéry.... Ceux-ci obtinrent que les ouvriers savoisiens et lyonnais expédieraient un exprès à Lyon, afin d'avoir de nouvelles instructions. L'exprès revint le lendemain 2 avril avec des informations plus ou moins vagues, mais tendant à ce que la colonne poursuivît sa route.

La colonne franchit le Rhône et s'établit à Yenne, où des habitants et des jeunes gens de Chambéry se portèrent devant eux avec les signes du plus vif enthousiasme.

Près du Bourget, une nouvelle députation du Conseil général de Chambéry vint rappeler aux chefs de la colonne les responsabilités de tout ordre qu'ils encouraient. Mais les conseils de prudence étaient inutiles. Les ouvriers savo-

siens savaient que Chambéry venait d'être abandonné par le gouverneur piémontais, que les troupes du roi sarde s'étaient retirées à Modane. Aussi, le 3 avril, à 5 heures et demie du matin, l'expédition, précédée d'une avant-garde de 150 hommes, fit son entrée dans la capitale de la Savoie, au milieu d'une foule curieuse.

Cette colonne d'invasion ne devait pas avoir une allure bien redoutable, car elle avait en tout 60 fusils dont quelques-uns n'étaient même pas forés. Ceux qui ne possédaient pas de fusils s'étaient munis de vieux pistolets, de sabres rouillés, de baïonnettes, de couteaux de chasse ou simplement de bâtons.

Arrivée à Chambéry, la colonne occupa la caserne de l'Hôtel de Ville. La milice bourgeoise de Chambéry, qui était plus forte et mieux armée que les envahisseurs républicains, se laissa désarmer.... La République fut alors instituée. On arrêta que les tribunaux et les administrations continueraient d'assurer comme par le passé les services qui leur incombaient.... Dans cette journée du 3 avril, aucune violence ne fut commise. Les dépôts des caisses d'épargne et les fonds de la trésorerie départementale furent respectés.

Les hobereaux, le clergé, les banquiers de Chambéry, d'abord terrifiés à l'annonce de l'arrivée de ces ouvriers républicains, reprurent courage, quand ils les virent si peu redoutables par leur nombre et par leurs armes. Alors, tous ceux qui avaient tremblé devinrent féroces. Dans la soirée du 3 avril, Chambéry, qui était restée paisible et plutôt morne, s'anima soudainement. Prêtres et nobles faisaient répandre de fausses nouvelles et parlaient d'un prochain pillage de la ville par les Voraces. Dans les groupes de paysans, disséminés sur la place Saint-Léger, on distribuait de l'argent, et pour stimuler leur courage, on parlait de vols, d'incendies, d'assassinats projetés par les envahisseurs. Le 4 avril, dès l'aurore, des valets en livrée parcoururent les rues invitant la population à se soulever.

Les « Voraces » ne pouvant se maintenir, vu leurs faibles moyens, acceptèrent de quitter Chambéry et de regagner Lyon. Sur la foi de ce convenu, ils se disposaient à partir, quand le tocsin sonna à la cathédrale et les cloches des églises des villages lui répondirent, semant l'alarme. Chambéry vit ses rues s'emplier de troupes de paysans guidées par des curés. La caserne où étaient cantonnés les « Voraces » fut attaquée.... Un certain nombre fut tué.... Ceux qui avaient fui dans la campagne furent traqués comme des bêtes fauves.

Lyon s'émut à l'annonce de l'échec des « Voraces », une véritable expédition allait s'organiser. Le gouvernement sarde, prévenu par Emmanuel Arago qu'il serait incapable d'empêcher les démocrates lyonnais d'envahir la Savoie,

s'empessa de négocier. Les « Voraces » prisonniers furent relâchés après 9 jours de détention et leurs chefs après 25 jours... Peu après la colonne des « Voraces » rentra à Lyon.

Les contemporains de l'« invasion des Voraces », incapables de comprendre pourquoi les autorités sardes avaient abandonné la Savoie sans attendre le premier choc entre les 2.000 soldats dont elles disposaient et les « Voraces », étaient persuadés que les ministres sardes, Ricci et Paretti, s'étaient mis d'accord avec Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur à Paris, pour livrer la Savoie contre l'appui d'une armée française de 20.000 hommes, destinée à secourir Charles-Albert dans sa lutte contre l'Autriche. Ils supposaient que l'intendant général Sappa, de Chambéry, était au courant de ces négociations secrètes.

Cette supposition des contemporains n'a pas été confirmée par les documents publiés jusqu'ici.

Les hommes qui étaient au pouvoir, à Turin, en 1848, eurent l'occasion d'expliquer leur conduite devant le parlement sarde, le 27 avril 1852, lors des débats du traité de commerce avec la France. De toutes ces explications il résulte bien que l'invasion des « Voraces » n'était pas concertée, qu'elle fut une conséquence d'événements qui se passèrent à Lyon en mars 1848.

(D'après DUTACQ, *La Révolution de 1848 à Lyon*, et J. TRÉSAL, *L'annexion de la Savoie à la France*.)

II.

L'entrevue de Plombières.

Napoléon III avait de très anciennes sympathies pour le Piémont. En 1831 déjà, il avait pris part à Ancône à des conspirations contre la domination autrichienne. En 1852, il avait dit à l'ambassadeur du Piémont à Paris : « Il viendra un temps où les deux pays se trouveront compagnons d'armes pour la noble cause de l'Italie. »

Le comte de Cavour, dont le but était d'arriver par n'importe quel moyen à réaliser l'unité italienne, sut merveilleusement mettre à profit les bonnes dispositions de l'empereur des Français. Il fit d'abord alliance avec lui dans l'expédition de Crimée. Puis il se mit à ourdir, à travers toute la Péninsule, des intrigues contre l'Autriche, avec le secret désir de l'exaspérer.

Napoléon était encore hésitant. Il comprenait parfaitement que l'unité italienne amènerait sa rupture avec le pape et peut-être, par suite, avec le clergé français. D'anciens carbonari, conspirateurs avec lui autrefois contre l'Autriche, Pianori, Tibaldi, Orsini, essayèrent de l'assassiner. Ceux-ci

le considéraient comme un traître à la cause commune. Du fond de sa prison, Orsini écrivit à l'empereur pour l'adjurer de réparer ses torts envers l'Italie. Napoléon III, à la grande joie de Cavour, avait autorisé Jules Favre, défenseur d'Orsini, à lire cette lettre au cours du procès. Quelque étrange que cela puisse paraître, la lettre d'Orsini avait décidé l'empereur.

Orsini monta sur l'échafaud le 13 mars 1858. Deux mois après, un ami personnel de Napoléon III, le docteur Conneau, arrivait à Turin, annonçant que son maître passerait le mois de juillet à Plombières. L'entrevue fut décidée. Le 21 juillet, Cavour passa huit heures en tête à tête avec l'empereur et envoya aussitôt à Victor-Emmanuel le compte rendu de cette entrevue fameuse qui décida du sort de la Savoie et de l'unité italienne.

Les deux conspirateurs arrêtaient les grandes lignes de leur projet. Ils fixèrent d'abord les moyens de provoquer un prétexte de déclaration de guerre à l'Autriche. Ensuite ils décidèrent du sort de la Péninsule. Le Piémont serait agrandi de la Lombardie, de la Vénétie, des Romagnes, des duchés de Parme et de Modène; le pape conserverait Rome et ses environs; le reste de ses Etats, uni à la Toscane, formerait une principauté que l'empereur destinait à son cousin, le prince Napoléon, à qui Victor-Emmanuel donnerait sa fille Clotilde; on verrait à donner Naples au prince Murat. L'Italie devait donc former quatre grands Etats qui se confédéreraient sous la présidence honoraire du pape et la direction effective du roi de Sardaigne.

En retour, l'Empereur demanda la Savoie et le comté de Nice.

En quittant Plombières, Cavour se rendit en Allemagne et s'assura que la Prusse ne viendrait pas au secours de l'Autriche. Au printemps suivant, la guerre commença et l'unité italienne en sortit plus complète que ne l'avait espéré Napoléon III.

(D'après J. TRÉSAL, *L'annexion de la Savoie à la France*, Plon-Nourrit, 1912.)

Promenades historiques

1^o Visiter, au Musée d'Annecy, les salles consacrées à la Savoie historique où se trouvent heureusement réunies des séries d'objets se rapportant à l'histoire de la Savoie depuis 1815.

2^o Voir à Chambéry, dans la salle des séances de l'Académie de Savoie, au château des ducs, plusieurs bustes et portraits intéressant l'histoire du XIX^e siècle.

3^o Voir, à l'abbaye d'Hautecombe, les tombeaux des ducs de Savoie et les appartements aménagés pour le séjour des rois d'Italie.

10^{me} LEÇON

LA SAVOIE DEPUIS 1860



(Cliché Reynaud.)

Monument élevé à Chambéry,
en 1912, aux Savoyards morts pour la Patrie

1. La Savoie et la France en 1860. — De même qu'en 1792 la France avait demandé aux habitants de la Savoie de ratifier par un vote d'acceptation leur réunion à la grande patrie française, de même, après le traité de Turin, par 130.533 oui, contre 235 non et 71 bulletins nuls, les Savoyards déclarèrent accepter leur union nouvelle avec la France.

La Savoie forma dès lors les deux départements actuels de la Savoie et de la Haute-Savoie. De grandes réjouissances publiques commémorèrent cet heureux événement.

2. La Savoie pendant la guerre de 1870. — Dix ans après le traité de Turin, les Savoyards purent, à l'occasion de la malheureuse guerre de 1870, montrer combien était sincère et profond leur attachement pour la France. Les deux départements votèrent des impositions extraordinaires, formèrent des bataillons de mobiles, puis des compagnies de francs-tireurs (chasseurs des Alpes et chasseurs du Mont-Blanc).

Les mobiles savoyards, sous les ordres du commandant Du bois et du marquis Costa de Beauregard, s'illustrèrent à Béthencourt; les francs-tireurs, commandés par Michard et Tappaz, accomplirent des prouesses valeureuses à l'armée des Vosges, sous Garibaldi, dans les combats de Châtillon-sur-Seine, de Champ-d'Oiseau, de Dijon, etc. Après la surprise de Châtillon, où les chasseurs des Alpes et du Mont-Blanc firent prisonnier l'état-major d'une brigade prussienne, les francs-tireurs savoyards furent reconnus comme belligérants par le prince Frédéric-Charles, en reconnaissance de leur noble conduite à l'égard des blessés et des prisonniers. Enfin, parmi ces francs-tireurs, le jeune Curtat, d'Annecy, s'empara du drapeau du 61^e régiment poméranien, le 23 janvier 1871, au combat de Pouilly-sous-Dijon.

Lors de son voyage en Savoie, en 1872, Gambetta rendit hommage en ces termes au patriotisme savoyard dans son discours de Saint-Julien :

« Oui, s'il y a eu un pays dans le territoire français qui ait noblement fait son devoir, sans calcul, sans arrière-pensée, sans hésitation, de plein gré, de cœur et d'âme, qui ait donné ses enfants et son or sans compter, j'aime à le répéter : C'est la Savoie et la Haute-Savoie. »

3. Développement économique de la Savoie sous la Troisième République. — Sous la Troisième République, les deux Savoies connaissent, comme le reste de la France, un prodigieux développement économique. Les deux départements sont sillonnés par des lignes de chemins de fer, de tramways, des routes qui passent par les cols les plus élevés des Alpes.

Les forêts sont reconstituées et protégées. Les torrents dévastateurs sont corrigés. Les chutes d'eau, jusqu'ici inemployées, fournissent maintenant l'électricité aux industries de l'aluminium et de l'électro-metallurgie dont les usines dressent leurs hautes cheminées en Maurienne, en Tarentaise, à Ugine, au Giffre, etc., etc.

L'hygiène sociale et privée fait des progrès sensibles avec les adductions d'eau potable dans les communes. Les améliorations agricoles ont contribué à rendre le sort des cultivateurs plus heureux et les ont enrichis. Le bétail s'est accru en nombre et en qualité. Les fromageries fabriquent des fromages et des beurres réputés. Les caisses de crédit agricole permettent aux paysans de trouver des capitaux à un faible intérêt.

L'Etat français, en prodiguant les subventions, a encouragé cet essor économique. Selon les prédictions du citoyen Voiron en 1792, la Savoie a pu puiser à large main dans cet immense réservoir de capitaux qu'est la France et la France lui a accordé largement son crédit.

Les populations savoisiennes continuent, comme par le passé, à émigrer vers la France et quelque peu vers l'Algérie et l'Amérique. Aussi leur effectif va diminuant d'une façon très sensible.

En 1872, la Savoie comptait 267.958 habitants; en 1911,

elle n'en compte plus que 247.890, soit une perte de 20.068. La Haute-Savoie, qui comptait 273.027 personnes en 1872, n'en compte plus, en 1906, que 260.617, soit une perte de 12.410.

4. Le tourisme. — Les villes d'eaux. — Il y a un siècle encore, les voyageurs qui s'aventuraient en Savoie considéraient qu'ils couraient des dangers certains à cause des difficultés de communication. Aujourd'hui, la Savoie est visitée, hiver comme été, par un nombre considérable de touristes.

Aix-les-Bains, sur les bords du lac du Bourget, immortalisé par Lamartine, reçoit, chaque année, dans ses hôtels plus de 40.000 étrangers qui demandent à ses sources thermales et à son cadre enchanteur la santé et le repos avec la joie des yeux. Evian rivalise avec les centres de tourisme suisses. Enfin, le géant des Alpes, le Mont-Blanc, est devenu avec Chamonix un but d'excursions. L'humble petit village d'où étaient partis Jacques Balmat et le docteur Paccard, le 8 août 1786, pour réussir la première ascension du Mont-Blanc, reçoit dans ses hôtels-palaces jusqu'à près de 80.000 étrangers, simples villégiatureurs ou touristes intrépides.

A côté de ces stations de premier ordre : Menthon-Saint-Bernard, Talloires, Thonon, Saint-Gervais, Brides, Challes-Eaux, offrent la vertu curative de leurs eaux thermales. Bientôt les moindres villages deviendront des lieux de séjour où les citadins surmenés et neurasthéniques iront respirer l'air pur des montagnes savoisiennes.

Mais pour atteindre à ce degré de développement de leur pays par l'industrie hôtelière, il faut que les Savoyards comptent avant tout sur leur esprit d'initiative. De ce côté ils ont beaucoup à apprendre. Qu'ils imitent de très près leurs voisins de certains cantons suisses !

5. Ecoles. — Du grand effort fait par la Troisième République pour donner l'instruction au peuple, les deux Savoie ont largement bénéficié. Dans la plus petite commune, dans chaque hameau, s'élève une coquette maison d'école où les

enfants sont instruits gratuitement par de dévoués institutrices ou instituteurs. Les deux départements comptent parmi ceux où les écoles sont le plus fréquentées.

« Moins de quinze ans après l'annexion, la Savoie conquiert, sous le rapport de l'instruction publique, un rang des plus honorables dans l'ensemble des départements français. Dans la dernière statistique publiée par le Ministère de l'Instruction publique (1904), le département de la Haute-Savoie vient en tête des quatre-vingt-six départements de la France pour le degré d'instruction des conscrits avec une proportion de 99,9 %; la Savoie occupe le dixième rang, avec une proportion de 98,9 % de jeunes gens appelés sous les drapeaux et sachant lire et écrire. »

6. La Savoie frontière française. — Après l'entrée de l'Italie dans la Triple-Alliance (Allemagne, Autriche, Italie), la France fortifia la Savoie. Des forts puissamment armés protègent les vallées de l'Isère (Tarentaise) et de l'Arc (Maurienne). Des corps de troupes spécialement entraînés en vue de la guerre de montagne (les chasseurs alpins et l'artillerie alpine) ont été créés.

7. La Savoie province française. — Depuis 1870, les deux départements savoisiens sont restés profondément attachés à la France et à la République. Ils l'ont manifesté joyeusement lors des voyages des Présidents de la République Carnot et Fallières en 1892 et en 1910, à l'occasion du centenaire de la première réunion à la France et du cinquantenaire de la dernière annexion.

Après 1860, la Savoie n'a pas seulement connu un essor économique considérable, elle a contribué par ses écrivains, ses artistes, ses savants, à la diffusion du génie bienfaisant et généreux de la France.

Lectures

I.

Etat sommaire des améliorations réalisées en Savoie et Haute-Savoie depuis 1860 (statistiques de 1910).

SAVOIE

- L'administration française a construit :
255 kilomètres de chemins de fer, 90 kilomètres de tramways, 337 kilomètres de routes nationales, 348 kilomètres de routes départementales, 1,992 kilomètres de chemins vicinaux,
- 864 écoles publiques pour 44,000 écoliers,
- Au lieu de 37 bureaux de postes en 1860, il y en a aujourd'hui 117, plus 242 bureaux téléphoniques et 7,181 kilomètres de téléphone.
- L'administration des eaux et forêts a délimité et aménagé 67,855 hectares de forêts sur un total de 75,418 kilomètres. Elle a ouvert 1,359 kilomètres de chemins ou sentiers forestiers, réparé 8,020 kilomètres. Pour lutter contre les dégâts des torrents, l'Etat a acheté 4,437 hectares et corrigé 35 torrents ou ravins représentant une dépense de 6,352,839 francs.
- Au point de vue agricole, la Savoie compte :
40 syndicats agricoles,
38 caisses locales de crédit agricole, auxquelles l'Etat a consenti une avance de 400.000 francs,
47 sociétés de mutuelles-bétail,
40 sociétés de mutuelles contre l'incendie.
En 1904, il y avait 392 fruitières, produisant 1.800.000 kilos de gruyère et 400.000 kilos de beurre d'une valeur totale de 3,500,000 francs.

HAUTE-SAVOIE

- L'administration française a construit :
285 kilomètres de chemins de fer, 112 kilomètres de tramways, 312 kilomètres de routes nationales, 333 kilomètres de routes départementales.
Depuis 1860 il a été consacré 30 millions aux chemins vicinaux, 1,545,000 francs aux endiguements.
- En 1860, il y avait 168 communes qui étaient dépourvues d'école. Aujourd'hui, pour 314 communes, il y a 838 écoles.
- En 1860, il y avait 36 bureaux de postes; en 1907, 124, plus 152 bureaux télégraphiques, 41 courriers à voitures et 54 courriers à pied, 135 bureaux téléphoniques.

- L'administration des eaux et forêts a reboisé. Elle a acquis 886 hectares de terrain, dépensé 815,752 francs en travaux de restauration, établi des périmètres et consacré pour la correction des torrents 3,896,000 francs.
- Au point de vue agricole, la Haute-Savoie compte 450 fruitières produisant 45,000 quintaux de gruyère, 10,000 quintaux de beurre.
- De 1860 à 1905 l'Etat a distribué pour 1,128,727 francs de secours contre les calamités agricoles.
- La Haute-Savoie compte 186 sociétés contre la mortalité du bétail, 28 sociétés contre l'incendie, 7 caisses locales de crédit agricole.
- Le service des haras qui comprenait, en 1860, 60 étalons, a été porté à 120 en 1906. 510,000 francs furent dépensés en 1861 pour la construction d'un établissement neuf à Annecy.

(D'après M. G. PÉROUSE et M. BRUCHET.)

II.

La prise du drapeau du 61^e Poméranien.

« Arrivés à la hauteur de l'usine Bargy-de-Pouilly, où se fabriquait de l'engrais appelé noir animal, nous vîmes nos avant-postes en pleine retraite. Nous nous jetâmes dans l'usine, nous disposâmes des hommes à toutes les fenêtres, nous fîmes créneler les murs de clôture, nous construisîmes avec des sacs de noir animal des barricades sur la route et nous attendîmes l'ennemi. Ricciotti (fils de Garibaldi) garda le commandement des hommes placés aux créneaux des murs d'enceinte et de tous ceux qui défendaient la barricade. Il me confia la direction des hommes postés dans l'usine. Nous étions convenus de n'ouvrir le feu qu'à courte distance.

A droite et à gauche de notre position, nos mobiles passaient en déroute. Une nuée de tirailleurs ennemis avançaient rapidement en face dans la plaine. Plusieurs régiments prussiens massés et couverts par le talus du chemin de fer de Langres se dirigeaient sur notre gauche. Inquiétées par les batteries de Talant-Fontaine, ces troupes franchirent le chemin de fer.

Dès qu'elles furent à découvert et à bonne portée, je fis ouvrir le feu. Le tir de mes hommes fut parfait; il fit une large trouée dans les rangs prussiens.

Nous continuâmes un feu très nourri. La colonne s'arrêta perdant beaucoup de monde. Il y eut chez elle un mouvement de retraite. Les chefs sachant que notre position était la clef de Dijon, firent les efforts les plus énergiques pour leur redonner l'élan. Un officier à cheval passa sur le front de bataille. Nous le renversâmes. A ce moment le porte-dra-

peau du 61^e poméranien s'élança en avant. Il fut frappé et tomba aussitôt. Vingt de nos hommes, et des meilleurs tireurs, gens sûrs de leur coup à cette distance, affirment l'avoir visé.

L'ennemi fit des efforts considérables pour relever son drapeau. Mais la place où il gisait était devenue le point de mire d'un très grand nombre des nôtres.

Tous les Prussiens, et ils furent nombreux, qui cherchèrent à s'en emparer tombèrent frappés.

Après quelque temps, l'ennemi battit en retraite. Et comme la fusillade était très vive, plusieurs de nos francs-tireurs sortirent de l'usine et se dirigèrent vers le tas de Prussiens où le drapeau était couché. Le jeune Curtaz, d'Annecy, de la compagnie des chasseurs du Mont-Blanc, capitaine Tappaz, ramassa et rapporta le drapeau du 61^e poméranien, roi Guillaume, et il l'offrit à Ricciotti Garibaldi.

Un peu plus tard, Ricciotti remit le drapeau au général Garibaldi, lui disant : « Mon père, la quatrième brigade vous offre ce drapeau qu'elle vient de conquérir. »

(Rapport du commandant Michard, cité dans la *Savoie armée* de Frédéric Sassone; Chambéry, 1874. — Voir aussi *Les compagnies franches de Savoie à l'armée de l'Est et à l'armée des Vosges*, du capitaine Vichier-Guerre.)

P. S. — Ce drapeau est conservé au musée de l'Hôtel des Invalides à Paris.

III.

Caractère du peuple savoyard.

I. — La population de ces contrées (la Savoie) offre à l'observateur un intéressant sujet d'études, au point de vue du caractère moral. Tous les peuples du monde, soit de l'Orient, soit du Nord et du Midi, depuis les premières et légendaires émigrations aryennes jusqu'à nos époques modernes, semblent s'être donné rendez-vous sur ce petit coin de terre; chacun d'eux a dû y laisser une trace de son passage ou de son séjour.

Entre le paysan des larges vallées de Chambéry ou celui des plaines de Genevois et l'habitant du Chablais ou du Faucigny, il n'existe pas plus de ressemblance qu'entre ces derniers et les riverains du Rhône, de Seyssel à Saint-Genix. Tandis que le montagnard des Beauges paraît étranger à celui de Beaufort, le peuple de Tarentaise diffère totalement de celui de la Maurienne. Enfin, les parties basses de ces deux vallées semblent ne pas avoir été peuplées par la même race que les parties supérieures.

La conformation corporelle présente aussi la même

différence, provenant soit de la diversité des races originelles, soit des mœurs, des habitudes et des travaux particuliers à chacun. Le marinier du Rhône, aux épaules carrées, au visage joyeux et enluminé, descend-il de la même souche que le laboureur de la plaine, au dos voûté, au visage blême et taciturne ? Le Faucigneran et le Chablaisien, aux cheveux blonds, au teint clair, aux traits réguliers, à la taille élancée, paraissent-ils frères du Tarin et du Maurienais, au corps ramassé, au visage épais, aux cheveux noirs, à la peau basanée ? Vifs, lestes, dégagés, voilà les montagnards ; lourds, apathiques, lents, voilà en général les habitants des plaines ; chez tous, constitution robuste, florissante santé...

Quoique professant un attachement profond pour les traditions, les croyances et la foi de leurs ancêtres, leur ferveur religieuse, tout en conservant un caractère exclusif, ne va jamais jusqu'à l'intolérance. A une incorruptible fidélité, ils joignent une patience, une ténacité et une bravoure qui leur ont valu le sobriquet de *Tête-de-Fer*. Rappelons à ce sujet que François I^{er} ayant demandé à Bayard pourquoi il n'avait que des Savoyards dans sa compagnie, le chevalier sans peur et sans reproche répondit : « Sire, les Savoyards sont si lourds à la guerre qu'ils ne peuvent s'enfuir, et ils ont la main si pesante qu'ils ne la peuvent arracher du dos de l'ennemi. »

Insensibles aux intempéries des saisons, endurcis de bonne heure à toutes les fatigues, ardents au travail, après au gain, probes, honnêtes, intelligents, ils ne montrent de répugnance pour aucun métier. Emigrant en troupes nombreuses, ils s'établissent dans nos villes, puis, lorsqu'à force de privations de toutes sortes, ils ont amassé un petit pécule, ils retournent au pays et se remettent à cultiver leurs champs....

Leur caractère souple, leur esprit insinuant les font prospérer là où les autres mourraient de faim.

Naturellement sérieux, et portés à la réflexion, ayant beaucoup vu, beaucoup observé pendant leurs émigrations, à leur retour, dans les montagnes, ils ont perdu leur rudesse native au contact de la population des grandes villes et savent quantité de choses dont, au départ, ils ne soupçonnaient même pas l'existence. Rentrés au sein de leur famille, ils racontent ce qu'ils ont vu à l'étranger et trouvent plaisir à faire briller aux yeux de tous les pièces jaunes et blanches qu'ils rapportent dans leur ceinture.

D'après A. RAVERAT, *La Haute-Savoie*, Lyon, 1872.

(Extrait de *La Savoie vue par les écrivains et les artistes*, par Arnold Van Gennep.)

II. — Renan disait qu'en Bretagne l'amour est « une volupté intérieure qui use et tue ». L'amour de notre Savoisien pour sa terre natale est aussi une volupté intérieure. Il ne l'exprime pas, mais il en est tout pénétré. Il voit dans la terre son gagne-pain. Il laisse sa beauté aux littérateurs dont il n'a cure, mais il l'aime d'un amour latent dont il ne soupçonne pas la force.

La sensibilité savoisienne est, en général, plus pratique que poétique. Elle voit volontiers les choses sous forme d'images, mais d'images utiles. Un vieux paysan de ma province, cloué au lit pour la première fois par la maladie et sentant la mort venir, se fit apporter un panier de sa terre. Il ne la féconderait plus, mais il voulait la voir encore. Et dans cette terre dont il savait la beauté fertile, il plongeait avec délices ses mains déjà froides qui en furent toutes réchauffées.

Ce mélange de sens pratique et d'imagination donne au Savoisien un caractère original. Ce qui pour d'autres est lettre morte recouvre pour lui des réalités vivantes. S'il entend parler de servitudes ou d'hypothèques, il voit de suite et sans effort son champ traversé ou menacé. Et il se prépare à la bataille. La procédure même lui apparaît comme un sentier dans les bois, plein de surprises et de traquenards. *L'amour du sol se confond chez lui avec l'amour de son droit*. Il n'est pas chicanier comme le Normand, mais il veut demeurer maître absolu sur son coin de sol ; il ne tolère ni empiètements, ni contestations. Il possède avec acharnement.

(D'après Henri BORDEAUX, *La Savoie peinte par ses écrivains*.)

QUELQUES MONNAIES, POIDS ET MESURES
DE SAVOIE

Monnaies. — L'unité monétaire en Savoie fut longtemps le *florin*, divisé d'abord en 12 *gros* valant chacun 4 *quarts*, et plus tard en 12 *sols* valant chacun 12 *deniers*. L'édit du 17 février 1717 substitua au *florin* la *livre*, divisée en 20 *sols* valant chacun 12 *deniers* valant chacun 12 *douzains*. L'ancien florin fut estimé, en 1717, valoir 13 sols 4 deniers de la monnaie nouvelle.

Poids. — La *livre* de Chambéry valait 16 *onces* (418 grammes 61).

Mesures. — Le *journal* de Savoie valait 400 *toises* (29 ares 48 mètres carrés).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Préface de M. Faubert	v
1 ^{re} LEÇON. — Les origines savoisiennes.....	1
2 ^{me} LEÇON. — La Savoie pendant le moyen âge.....	11
3 ^{me} LEÇON. — Les classes sociales en Savoie pendant le moyen âge.....	25
4 ^{me} LEÇON. — La Savoie au temps de la Renaissance et de la Réforme	47
5 ^{me} LEÇON. — La Savoie au xvii ^e siècle.....	65
6 ^{me} LEÇON. — La Savoie au xviii ^e siècle.....	81
7 ^{me} LEÇON. — La Savoie et la Révolution de 1789.....	101
8 ^{me} LEÇON. — La Savoie de 1793 à 1815.....	119
9 ^{me} LEÇON. — La Savoie de 1815 à 1860.....	133
10 ^{me} LEÇON. — La Savoie depuis 1860	155
Quelques monnaies, poids et mesures de Savoie.....	166